



TASSILI N'AJJER
ALERTE SUR
UN TRÉSOR
UNIVERSEL

P.16



CAF CHAMPIONS LEAGUE
(PRÉLIMINAIRES)
LE MOULOUDIA D'ALGER
POUR BIEN DÉBUTER
FACE À WATANGA

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 18 AOÛT 2024 // N°882 // PRIX 20 DA

FFS

AOUCHICHE PRÔNE LA JUSTICE SOCIALE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

En ce troisième jour de campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre, le candidat du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a pris la parole, hier, face à une foule enthousiaste, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le candidat a exposé son programme et sa vision pour l'Algérie, promettant une réforme en profondeur et un engagement envers la justice sociale.....

P.2



PARTIALITÉ DE LA PRESSE

LES PRÉCISIONS DE L'ANIE

L'Autorité présidée par Mohamed Charfi a rappelé, hier, dans un communiqué, l'arrêté fixant les modalités de couverture médiatique des candidats à la présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux...

P.2



PRIX DES BILLETS TRAIN ALGÉRIE-TUNISIE

LA SNTF DONNE DES PRÉCISIONS

La liaison ferroviaire entre l'Algérie et la Tunisie gagne en popularité parmi les voyageurs cherchant à se rendre d'un pays à l'autre...

P.6



ABDELAËLI HASSANI CHERIF, HIER À SKIKDA

«MON PROGRAMME COMPORTE UNE VISION ÉCONOMIQUE PROMETTEUSE»



LE CANDIDAT DU MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP) ABDELAËLI HASSANI CHERIF, A AFFIRMÉ, HIER, À SKIKDA, QUE SON PROGRAMME EST UNE OPPORTUNITÉ POUR TOUS LES ALGÉRIENS DE RECTIFIER LES LACUNES ET D'ÉLIMINER LA CORRUPTION.....

- Protection des libertés individuelles et collectives
- Refonte des institutions financières et libéralisation de l'investissement
- Répartition équitable des richesses

Lire en page 3

MEETING DE CAMPAGNE



TEBBOUNE À LA RENCONTRE AUJOURD'HUI DES CITOYENS DE CONSTANTINE

Quatre jours après le début officiel de la campagne électorale, l'équipe de campagne du candidat Tebboune a fait savoir qu'un premier meeting face aux citoyens serait organisé ce matin à Constantine...

P.2

MEETING DE CAMPAGNE

Tebboune à la rencontre aujourd'hui des citoyens de Constantine

Quatre jours après le début officiel de la campagne électorale, l'équipe de campagne du candidat Tebboune a fait savoir qu'un premier meeting face aux électeurs serait organisé ce matin à Constantine...

Le premier déplacement sur le terrain pour le candidat, l'occasion de convaincre les électeurs de la nécessité d'un second mandat. Le candidat lors de sa première intervention de campagne, dans le cadre du temps de parole sur les médias audiovisuels, avait promis de dévoiler «progressivement» son programme. Plusieurs thématiques devraient ainsi structurer le discours d'aujourd'hui. L'économie, le social mais également la place de la jeunesse. Ainsi, lors d'un déplacement organisé hier au niveau de la wilaya de Bouira, Brahim Merad, directeur de campagne de Tebboune, a fait savoir que «le programme du candidat libre consacre une part importante de son contenu au renforcement économique». Il a précisé qu'il s'agit notamment d'aller vers une «consolidation des acquis, la poursuite de la mise en œuvre de la politique de soutien social et d'amélioration du pouvoir d'achat». Des points, évoqués jeudi dernier, par le candidat en marge du bilan qu'il a fait



concernant les cinq dernières années. Le candidat Tebboune, a en effet annoncé aux électeurs qu'il veut «poursuivre» la politique d'augmentation des salaires et des pensions. Ceux-ci devront «doubler» en 2027 par rapport à leur niveau au cours du premier mandat. Même chose en ce qui concerne l'action pour le logement, elle doit se poursuivre et même être renforcée, la «construction de millions» d'unités est sur la table. Par ailleurs, le contexte régional devait égale-

ment occuper une part du discours, le candidat reparlait, et mettait en garde, face à la situation internationale et régionale. La garantie pour le pays étant ici le maintien de la souveraineté nationale, à l'image de ce qui a été fait depuis 2019. Le candidat cite à ce propos son refus total du recours à l'endettement extérieur. «En 2020, nous avons trouvé les caisses de l'Etat à leur plus bas niveau», seulement «47 milliards de dollars, alors que la moyenne d'importation était de

60 milliards par an. Tout le monde faisait ses prévisions. On disait que nous irons vers l'endettement auprès du FMI (...) Nous ne l'avons pas fait, nous sommes entrés dans une politique financière autonome qui a permis au pays de retrouver ses réserves de devises». Une action intransigeante, qui devra se poursuivre en cas de nouvelle victoire du candidat, «l'endettement signifie abandonner la Palestine, le Sahara occidentale et le soutien aux opprimés. L'en-

detté n'a pas droit à la parole». Quant à la question de l'action de l'Etat au profit des jeunes. Le candidat A. Tebboune a fait savoir hier, par la voix de l'un des représentants de son équipe de campagne, Said Belaslouni, que le nouveau programme comportera des «changements majeurs enregistrés au cours de cinq dernières années. A chaque fois au service des jeunes». Le représentant du candidat qui s'est exprimé dans la cadre du temps de parole officiel, ajoute plus concrètement que la constitution de 2020 à changer la donne en ce qui concerne la place des jeunes dans la politique. «Elle (la constitution) a donné naissance à une nouvelle république qui répond aux demandes du peuple et des jeunes (...) A. Tebboune a créé la Haute autorité pour la transparence et la lutte contre la corruption en plus de réformer plusieurs lois, sont la législation sur les contrats et celle contre la fraude». dit-il Belaslouni, a par ailleurs conclu son intervention par un appel à la mobilisation à l'attention des jeunes, «En tant que jeunes nous avons la responsabilité de choisir celui qui conduira la prochaine étape de l'Histoire du pays (...) nous demandons à tous, en tant que jeune et citoyen de s'unir avec force autour du candidat».

R.K.

TROISIÈME JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Youcef Aouchiche prône la justice sociale et l'engagement citoyen

En ce troisième jour de campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre, le candidat du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a pris la parole, hier, face à une foule enthousiaste, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le candidat a exposé son programme et sa vision pour l'Algérie, promettant une réforme en profondeur et un engagement envers la justice sociale. Dans son discours franc, Aouchiche a mis en avant son projet pour «une justice sociale et une équité qui consolideront la dignité du citoyen». Le premier secrétaire national du FFS a souligné l'importance pour la classe politique de «développer le pays, renforcer ses Institutions, et faire face aux menaces qui

pourraient compromettre sa stabilité». Le candidat a promis, en cas de victoire, de «verser une subvention de 20.000 DA aux femmes au foyer, aux étudiants universitaires et aux personnes en situation de handicap». Il a également insisté sur la nécessité d'une «reconstruction démocratique et consensuelle» de l'Algérie, affirmant que «l'avenir appartient à la jeunesse». Acclamée par la foule, Aouchiche a déclaré que «le changement ne peut survenir que si le peuple soutient les candidats du changement, de la jeunesse, et de l'amélioration du pouvoir d'achat». Il a rappelé les «images historiques» de 2019, appelant à un mouvement électoral en faveur d'une Algérie éloignée de la langue de bois. Critique

acerbe des politiques passées, Aouchiche a dénoncé l'exclusion et la marginalisation, affirmant : «Plus d'un demi-siècle de marginalisation, Barakat... le peuple veut participer à la construction de son pays et ses aspirations sont résumées dans notre programme». Il a aussi plaidé pour un soutien accru à l'agriculture et au tourisme, affirmant que l'Algérie dispose des moyens nécessaires pour atteindre la sécurité alimentaire et que son programme met l'accent sur ces secteurs comme alternatives économiques essentielles. Lors de la deuxième journée de la campagne électorale, Aouchiche avait visité la wilaya de Tipasa, où il a souligné le potentiel du secteur touristique pour la croissance économique. Il

s'est également engagé à soutenir les agriculteurs pour stabiliser les prix et assurer la disponibilité des produits. En fin de journée, le candidat s'est rendu à Boussaâda dans la wilaya de M'Sila pour des rencontres de proximité. Pour le quatrième jour de campagne, il se dirige vers Miliana, dans la wilaya d'Ain Defla. Le début de cette campagne électorale se déroule dans un climat de sérénité et de mobilisation générale. La suite de la campagne s'annonce passionnante, avec une compétition serrée entre les candidats pour séduire les électeurs et présenter leurs visions pour l'avenir de l'Algérie.

Oumssia B

PARTIALITÉ DE LA PRESSE Les précisions de l'ANIE

L'Autorité présidée par Mohamed Charfi a rappelé, hier, dans un communiqué, l'arrêté fixant les modalités de couverture médiatique des candidats à la présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux. Dans son communiqué, l'ANIE précise que les trois candidats à l'élection présidentielle bénéficient de la couverture médiatique des rassemblements de campagne et des activités de proximité de manière juste et équitable, affirmant qu'«aucun traitement de faveur n'est

accordé à un candidat durant cette campagne électorale». Par ailleurs, l'ANIE signale que «dans le cas où un candidat délègue un représentant (parti, organisation, association, citoyen, etc.) pour mener une activité dans le cadre de la campagne électorale au titre de son programme, celle-ci sera comptabilisée dans le temps alloué à la couverture médiatique par les médias audiovisuels autorisés à exercer». Poursuivant, l'ANIE indique qu'il «convient également de souligner que si l'un des candidats, ou un de ses représentants légalement quali-

fiés, constate des violations ou des dépassements concernant la couverture médiatique de la campagne électorale, il devra informer l'ANIE qui saisira, à son tour l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) pour prendre les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur».

HASSANE CHERIF CRITIQUE LE PARTI PRIS MÉDIATIQUE

La direction de campagne du candidat du Mouvement de la société pour la paix, Abdelaâli

Hassani Cherif, a protesté auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour ce qu'il considère comme un «parti pris médiatique» en faveur du candidat Tebboune. Dans un message publié sur sa page officielle, Ahmed Sadok a indiqué qu'il avait adressé au président de l'ANIE, Mohamed Charfi, un courrier pour qu'il intervienne et mette fin à cette affaire, soulignant que cette protestation fera «l'objet d'un suivi de notre part». Le MSP trouve répréhensible le large espace médiatique attribué aux partis politiques

soutenant le candidat Tebboune. Ce qui, selon ses propos, violerait le principe de l'égalité des chances. «Cela envoie un message négatif au peuple algérien au cours du premier jour de la campagne électorale», a déclaré Ahmed Saddok, notant que «le principe de l'égalité des chances n'est pas respecté en matière de couverture médiatique». Il a souligné que certaines chaînes privées et même publiques couvrent les activités de partis politiques qui n'ont pas présenté de candidat à l'élection présidentielle mais qui soutiennent le candidat Tebboune.

ABDELAÏLI HASSANI CHERIF, HIER À SKIKDA

«Mon programme comporte une vision économique prometteuse»

Le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abdelaïli Hassani Cherif, a affirmé, hier, à Skikda, que son programme électoral, répond aux aspirations des Algériens et œuvre pour le changement...

Il a ajouté que son programme est «une opportunité pour tous les Algériens de rectifier les lacunes et d'éliminer la corruption», soulignant la position historique de Skikda qui, a-t-il dit, souffre de lacunes qui «doivent être rectifiées». Il s'est également engagé à réaliser le développement, à équilibrer la répartition des richesses et à concrétiser la justice sociale entre tous les Algériens». Auparavant, Abdelaïli Hassani Cherif s'est recueilli devant la stèle commémorative du martyr Zighoud Youcef, avant de parcourir à pied la rue principale jusqu'au siège de la wilaya, où il a échangé avec les citoyens et écouté leurs préoccupations. Lors de l'inauguration du siège de wilaya de son parti, le candidat Hassani Cherif a expliqué que son programme électoral «répond aux aspirations des Algériens et vise à apporter le changement», appelant à «le soutenir et à voter pour lui le 7 septembre». Dans la commune de Ben Ouidane, Hassani Cherif a indiqué que son programme électoral comporte une «vision économique prometteuse», précisant que la révision de la loi communale et domaniale per-



mettra aux collectivités locales de jouer leur rôle pivot dans le domaine du développement national», rappelant «les atouts naturels de cette commune, qui ont besoin d'être soutenus pour réaliser les aspirations de ses

habitants». Au plan politique, le candidat du MSP a affirmé que l'une des priorités de son parti est de «protéger les libertés individuelles et collectives» et que son programme représente une véritable opportunité pour

renforcer la liberté de la presse, la liberté d'expression et l'accès à l'information, en mettant en place des mécanismes qui garantissent la protection des libertés fondamentales. Il a rappelé que son programme vise à

faire de l'Algérie une nation prospère, sécurisée et stable, où les droits des citoyens sont pleinement respectés et où chacun peut vivre avec dignité. Le candidat a affirmé que son programme politique place «l'Algérie au cœur de ses préoccupations, en poursuivant l'héritage des martyrs et des héros de la résistance». Détaillant les aspects économiques de son programme électoral, Hassani a mis en avant son ambition de «mettre en place une économie diversifiée, visant à garantir l'autosuffisance et à stimuler la croissance en corrigeant les déséquilibres économiques». Il a également promis de réformer les institutions financières pour établir un système bancaire robuste et garantir un financement «Cette réforme vise à soutenir la production, encourager l'exportation et libérer l'investissement», a-t-il dit, tout en exprimant son intention de «promouvoir la prospérité des citoyens, renforcer leur pouvoir d'achat, réaliser la justice sociale et assurer une répartition équitable des richesses».

S.F

AHMED SADOUK, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DU CANDIDAT ABDELLALI HASSANI CHERIF, À L'EXPRESS:

«Notre programme est une chance de changement»

Très actif depuis le débat de la campagne électorale, et même plusieurs semaines auparavant, Ahmed Sadouk est un jeune homme plein de verve ; il peut parler des heures sans se démonter pour autant ; une des raisons de son choix à la tête de la Task Force de campagne du MSP. Pour Sadouk, le premier point du programme du candidat Abdellali Hassani cible «la réforme des institutions, qui serait le point cardinal d'une Algérie émergente». Par institutions, «le MSP entend réforme constitutionnel et juridique». Le plan MSP durant cette campagne s'imbrique dans la perspective que cette présidentielle constitue une «chance», une chance pour aller vers le changement «Cette réforme, précisément, est incluse dans trois engagements de notre candidat, il s'agit des engagements 1, 2 et 4 du programme du MSP. Notre principe est que quand il s'agit d'assainir, de réformer, de reconstruire, les choses com-

mentent par le haut ; le climat actuel, sur tous les plans est rébarbatif, acariâtre, résistant à toute réforme nouvelle. Ce climat est, disons-le, a encore besoin d'être assaini, car il demeure encore médiocre et rétif aux changements. De ce fait, notre idée est que quelque que soit le candidat à la gestion des affaires du pays, quels que soient ses moyens et ses compétences, s'il ne commence pas par assainir ce climat, il aura peu de chances de voir ses initiatives aboutir et son action va se trouver à tourner en rond, avec perte de temps, perte d'argent et perte d'énergie. Notre action donne également beaucoup d'importance à la société civile, car nous parlons de société civile mais sans grande efficacité. Le constat qui a été établi, est que, malheureusement, la société civile en Algérie demeure encore bénéficiaire et non pas donatrice, elle ne livre pas au peuple cette plus-value que nous sommes en droit d'attendre, et pis

encore, elle demeure un fardeau pour l'Etat. Cette société civile n'a d'autre action que le clientélisme, l'opportunisme et afficher son image pendant les stations politiques charnières. Autre point de campagne, et que nous allons expliciter à l'électeur, concerne les libertés. Je veux parler de la liberté de la presse, de la liberté syndicale, de la liberté de constituer une association ou un parti politique, des libertés individuelles et collectives tout court. Ce que nous disons aujourd'hui, à l'électeur c'est qu'il a aujourd'hui, une chance de changer les choses, et c'est pour cette raison que nous avons donné à notre programme électoral le nom de «Força. Nous leur disons : vous avez une chance avec Abdellali Hassani, ne la ratez pas».

O.F.

CARNET DE CAMPAGNE

La campagne marquée par les questions sociales

La campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre 2024 se poursuit au troisième jour avec la participation de trois candidats. Les questions sociales, comme l'augmentation des salaires et la lutte contre l'inflation, ont occupé le haut du pavé et s'imposent aux meetings et aux débats électoraux. En effet, le soutien du pouvoir d'achat et la lutte contre l'inflation et contre le chômage dominent les premiers discours des candidats. Mais il a fallu attendre la deuxième journée pour qu'une discorde apparait. Le candidat du MSP, Chérif Hassani a jeté un pavé dans la mare en pointant du doigt la complaisance des chaînes TV étatiques qui selon lui ne jouent pas vrai-

ment le jeu en favorisant un autre candidat aux dépens des deux autres. Chérif Hassani a même saisi l'ANIE qui lui a répondu que ses formations qui soutiennent ce candidat ont droit à un espace médiatique. Le candidat du FFS à, Youcef Aouchiche, s'est engagé dans un discours démagogique depuis le premier jour en jurant que s'il est élu il permettrait une allocation de « 20.000 DA » à la femme au foyer, aux étudiants universitaires et aux personnes aux besoins spécifiques. Hier encore, il a récidivé son engagement à Bordj Bou-Arredj. Le candidat du FFS s'est également engagé à rétablir la retraite anticipée. Le candidat Tebboune qui n'a pas encore tenu de meetings

laissant le soin aux partis qui le soutiennent et à son directeur de campagne Brahim Merad continue d'énumérer les réalisations de son premier mandat présidentiel. Merad, qui s'est rendu, hier à Bouira, pour donner le coup d'envoi de sa campagne a prononcé un discours, dans lequel il a mis en relief les réalisations du candidat Tebboune, tant sur le plan économique, social et politique. Brahim Merad a déclaré : «La wilaya ne m'est pas étrangère, car au début de mon parcours professionnel, j'ai exercé dans cette wilaya dans les années 70 pour ceux qui s'en souviennent». Il dira à cet effet : «Notre candidat Tebboune, a placé le citoyen au centre de ses préoccupations, par le biais de la mise en place de politiques, visant à lui assurer une vie digne dans un environnement sans risques». Il a révélé que le candidat Tebboune a résolu de nombreux problèmes et a éliminé la bureaucratie. Merad a ajouté que le candidat Tebboune a assuré le suivi des zones d'ombre et des unités industrielles qui ont été gelées pour des raisons bureaucratiques. Il a indiqué à la fin, que le candidat Tebboune a accordé aux jeunes un statut et une attention qu'ils n'ont pas reçus depuis l'indépendance. Enfin le troisième et dernier candidat, Chérif Hassani Abdelali a précisé hier, à Skikda que son programme électoral «répond aux aspirations des

Algériens et vise à opérer le changement». Il a expliqué que son programme se voulait «une opportunité pour l'ensemble des Algériens permettant de remédier aux lacunes et d'éradiquer la corruption». Il a également promis de «réaliser le développement et l'équilibre dans la distribution des richesses» et de «concrétiser la justice sociale entre tous les Algériens». Hassani Cherif a soutenu que son programme électoral portait une «vision économique prometteuse», relevant que la révision du code communal et de wilaya permettra aux collectivités locales de «jouer un rôle central dans le développement national».

S.F

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Bendjama souligne l'importance de la coopération régionale

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama a souligné vendredi dernier l'importance cruciale de la coopération régionale et du renforcement des institutions pour faire face à la menace croissante du terrorisme sur le continent africain...

Le diplomate algérien s'exprimait lors d'une réunion du comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies. A cette occasion, il a mis en avant les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme en Afrique, évoquant en particulier la récente réunion de haut niveau organisée à Abuja du 22 au 24 avril 2024.



«L'initiative du Nigeria, concrétisée par la Déclaration d'Abuja, mérite nos plus vifs éloges, en ce sens qu'elle offre un cadre de référence précieux qui guiderait nos actions futures». Bendjama a également suggéré d'explorer le développement de méca-

nismes de suivi concrets et de stratégies de financement robustes pour donner vie aux ambitions énoncées dans la Déclaration d'Abuja. Il a exprimé l'espoir de voir se concrétiser, dans un avenir proche, un sommet des chefs d'Etat africains sur cette

question, estimant qu'un tel événement «renforcerait notre engagement collectif au plus haut niveau et enverrait un message fort de notre détermination unie». Rappelant les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, ayant été sanctionnés par l'anéantissement de ce fléau dans son territoire, l'ambassadeur a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Algérie dans la coopération régionale contre le terrorisme, soulignant l'importance d'un dialogue ouvert et constructif entre tous les partenaires. Donc, au cœur de la stratégie, on trouve un effort déterminé de renforcer la coopération contre le terrorisme. L'Algérie estime que l'efficacité de la prévention et de la lutte contre le terrorisme suppose que nous y travaillions dans nos pays respectifs et en collaboration avec nos partenaires. L'Algérie qui, depuis le début de son combat contre le terrorisme, a

prôné une approche globale de prévention et de lutte contre ce phénomène a, à cet effet, adopté une panoplie d'instruments juridiques tendant à criminaliser l'acte terroriste, l'apologie à la commission d'actes terroristes et à bannir toute activité partisane contraire à l'ordre constitutionnel, et aux valeurs indivisibles du peuple algérien, et ce dans le but de consolider la paix et la stabilité du pays. Elle a par ailleurs œuvré à la lutte contre le financement du terrorisme. Un des volets de la lutte contre le financement du terrorisme consiste à rendre plus difficile la mobilisation de capitaux pour les terroristes. Les sources de financement terroriste sont très diverses. Les fonds peuvent provenir d'activités illégales, allant de la petite criminalité jusqu'au crime organisé (trafic de stupéfiants, d'armes ou traite d'êtres humains).

Y.S

ISLAMOPHOBIE ET L'EXTRÉMISME

L'Algérie plaide pour une culture de coexistence pacifique

Membre du Conseil de la nation et de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, Nouara Saadia Djaafar, a participé, récemment, par visioconférence, à une rencontre sur les moyens de développer la coopération entre les femmes parlementaires du Moyen Orient, du Golfe et de l'Europe pour traiter l'islamophobie et l'extrémisme. Lors de la rencontre, Mme Djaafar a affirmé que «la montée de l'islamophobie et des mouvements d'extrême droite constitue une menace pour la stabilité mondiale, en ce qu'elle alimente la haine, le racisme et la discrimination contre les communautés musulmanes, avec ce que cela engendre comme altération de l'image de l'islam dans la conscience collective occidentale», indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Pour contrer cette montée de

l'extrémisme violent en Europe, «le discours médiatique doit changer et le rôle des femmes parlementaires face à ce phénomène doit être renforcé», estime la sénatrice, préconisant, pour ce faire, «l'élaboration de lois encourageant le pluralisme culturel et religieux et incriminant le discours de haine et le durcissement des peines contre l'extrémisme de droite», en veillant, a-t-elle dit, à ce que «les Parlements ne servent pas de tribunes aux discours politiques racistes incitant à la haine de l'autre». Mme Djaafar a souligné «la nécessité de mettre en place des politiques visant à protéger les femmes musulmanes contre la violence et la discrimination et d'élaborer des programmes d'enseignement inculquant le respect de la diversité culturelle et promouvant la culture de la coexistence pour bâtir un avenir commun».

VOL DE CÂBLES EN CUIVRE À TIARET

Démantèlement d'un réseau criminel

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre a été démantelé par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret. Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de 6 individus et à la saisie d'une importante quantité de cuivre, indique samedi un communiqué de ce corps de sécurité. «Suite à un appel reçu sur le numéro vert 1055, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Medroussa (Tiaret) ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre du projet de construction de la ligne ferroviaire Tiaret-Saïda», a-t-on ajouté. L'enquête a révélé que «les membres de ce réseau criminel étaient des professionnels de ce type de crime», selon le communiqué, qui précise que les mis en cause «faisaient fondre les câbles qu'ils coupaient de la voie ferrée pour en extraire le cuivre, qu'ils transportaient ensuite vers la ville de Tiaret, où cette matière était collectée et distribuée à différentes parties pour sa vente». L'opération s'est soldée par l'arrestation de six (6) individus, la récupération de dix (10) quintaux de câbles en cuivre d'une valeur de 750 millions de centimes et la saisie d'outils utilisés dans le vol et de deux (2) véhicules utilisés dans le crime selon la même source. Les mis en cause sont poursuivis pour «association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime, vol de câbles en cuivre au moyen d'un véhicule et destruction volontaire de biens publics», a-t-on conclu.

PRODUITS AGRICOLES

Zitouni annonce l'ouverture de nouveaux marchés spécialisés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé l'ouverture imminente de plusieurs marchés spécialisés en Algérie. Ces marchés, destinés à la vente de produits agricoles tels que le raisin, les pommes, les dattes, et l'ail, visent à améliorer la commercialisation de ces denrées. Selon le ministre, cette initiative s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de régulation des prix et d'organisation du marché, en place depuis cinq ans. «L'objectif est d'assurer un accès équitable aux produits pour les consommateurs tout en éliminant les intermé-

diaires et les spéculateurs», a déclaré Tayeb Zitouni lors de l'inauguration d'un marché saisonnier dédié à la vente de raisins à Boumerdès. Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de l'accompagnement des producteurs et des associations de consommateurs pour garantir des prix abordables. Il a cité l'exemple de la filière des agrumes, qui a récemment enregistré une production record de plus de 1,7 million de tonnes, conduisant à la création d'un marché dédié. D'autres marchés spécialisés sont en préparation à travers le pays, notamment pour les

pommes à Khenchela, les dattes à Biskra et Ouargla, ainsi que pour l'ail à Mila. Ces marchés permettent aux agriculteurs de mieux écouler leurs produits tout en offrant aux consommateurs des prix compétitifs. Ces nouvelles infrastructures devraient non seulement renforcer la production nationale, mais aussi contribuer à une meilleure régulation des prix sur les marchés locaux. Le gouvernement algérien démontre ainsi son engagement à soutenir le secteur agricole tout en assurant l'accessibilité des produits de base pour tous les citoyens.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouverture des candidatures pour les enseignants et enseignants hospitalo-universitaires

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a officiellement ouvert une nouvelle campagne de candidature pour les enseignants et enseignants hospitalo-universitaires souhaitant accéder aux grades prestigieux de Professeur et Professeur hospitalo-universitaire. Cette initiative vise à valoriser les carrières académiques et à récom-

penser l'excellence dans le domaine de la recherche et de l'enseignement en Algérie. Selon le communiqué du ministère, cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions transitoires prévues par les articles 57 et 63 du décret exécutif n° 08-130 du 3 mai 2008. Ce décret, modifié et complété, définit le statut particulier des enseignants-chercheurs et des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires. L'objectif est de permettre aux enseignants éligibles de bénéficier d'une reconnaissance officielle pour leurs années de service et leur contribution scientifique. Les enseignants intéressés par le grade de Professeur doivent alors être en activité et justifier d'au moins vingt années de service effectif au 31 décembre 2023. De plus, ils doivent avoir produit des travaux scientifiques et pédagogiques significatifs depuis leur nomination en tant que professeur. La validation de ces candidatures se fera après consultation du Conseil de déontologie et d'éthique universitaire. Pour les enseignants hospitalo-universitaires, les cri-

tères sont similaires avec une exigence supplémentaire : ils doivent avoir exercé au moins dix ans en tant que chef de service hospitalo-universitaire. Cette distinction reflète l'importance de leur contribution à la formation médicale et à la recherche en milieu hospitalier. Les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement via une plateforme numérique dédiée, accessible à l'adresse suivante : <https://services.mesrs.dz/Emeritat>. La période de dépôt s'étend du dimanche 18 août 2024 au dimanche 1er septembre 2024. Enfin, le ministère a précisé que les enseignants et enseignants hospitalo-universitaires ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 2024, mais ayant satisfait aux conditions d'éligibilité lorsqu'ils étaient encore en activité, peuvent se voir décerner le titre honorifique de Professeur après l'installation du Comité national du mérite. Cette reconnaissance posthume ou honorifique souligne l'engagement durable des enseignants dans le développement du savoir et de la recherche en Algérie.

ZONES INDUSTRIELLES

Le coût ahurissant du foncier industriel



L'Algérie a besoin de toutes ses ressources foncières pour capter l'investissement étranger et diversifier son économie dans l'urgence, les choses deviennent plus compliquées, d'autant que les zones d'activités opérationnelles ne suffisent plus et exigent de nouvelles, que l'Etat compte au nombre de 50, pour sortir du piège de l'économie de rente. Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples, surtout en période financière où le gouvernement est très près de ses sous. Pour la seule zone de Sidi Khaled de Oued El Berdi, à Bouira, 200 milliards de centimes ont été nécessaires pour la viabilisation de la zone, comprendre : raccordement de l'eau, électricité et gaz, aménagement des routes, goudronnages des pistes, renforcements des voies communicables et renforcement de la sécurité interne. Dans un premier temps, le gouvernement avait pensé gérer lui-même ces zones industrielles, mais pour

plus de rentabilité et de pragmatisme, il en avait consenti la gestion aux acteurs mêmes de des zones d'activités, qui eux-mêmes, devraient trouver les mécanismes de management adéquats.

ARCHIVES ALGÉRIENNES DE FRANCE

A quand l'ouverture promise en 2018 ?

Si la mise sur pied d'une Commission du mémoriel franco-algérien, puis la reconnaissance par le président français Emmanuel Macron de la responsabilité de la France dans l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel en 1957, ont soulevé un optimisme mesuré quant à la suite, c'est-à-dire l'ouverture sans conditions des archives dits «de la guerre d'Algérie», il semble bien que les tiroirs cadenassés ne sont pas prêts à être ouverts,

DEMANDES D'AGRÈMENTS POUR LES ACTIVITÉS D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Le diplôme dans le domaine juridique exigé



Depuis le début de l'année, les demandeurs d'agrèments pour les activités d'agences immobilières et d'administrateurs de biens immobiliers doivent justifier la possession d'un diplôme supérieur dans le domaine juridique, commercial, comptable, immobilier ou technique,

alors que l'activité de courtier exigera un diplôme de technicien supérieur dans le domaine commercial, comptable, immobilier ou technique. Un réaménagement est venu au début de l'année administrer et contrôler agents et promoteurs immobiliers. De ce fait, les prérogatives de délivrance des agrèments pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier relèvent désormais de la compétence des walis, en vertu de deux décrets exécutifs publiés au journal officiel n° 55, après avoir été dépendants des services du ministère de l'Habitat. Ainsi, le décret exécutif n° 19-242 du 8 septembre 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 09-18 du 20 janvier 2009 fixant la réglementation relative à l'exercice de la profession d'agent immobilier stipule que «la demande d'agrément d'agent immobilier doit être déposée par le postulant auprès de la direction chargée du logement de la wilaya contre remise d'un accusé de réception».

CONDAMNÉE À 18 MOIS DE PRISON FERME

L'influenceuse des réseaux sociaux Mouna Limam fait appel

Le tribunal de Dar El Beïda à Alger a rendu son verdict le 13 août, en condamnant l'influenceuse des réseaux sociaux Mouna Limam à 18 mois de prison ferme. Celle-ci, apprend-on, a fait appel. La jeune femme, suivie par des milliers d'internautes, a été jugée pour

possession et trafic de substances psychotropes, une affaire qui a rapidement fait le tour des médias algériens en raison de la notoriété de l'accusée. Outre la condamnation de Mouna Limam, le tribunal a également prononcé des peines sévères contre B.

Kamal et K. M. Yacine, deux complices en fuite. Ils ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et un mandat d'arrêt a été émis à leur rencontre. Le procureur avait requis des peines lourdes, assorties d'une amende de 500 000 DA, soulignant la gravité des actes commis.

ESPIONNAGE

Comment le renseignement israélien s'infiltré en Afrique du Nord

Le désir du Mossad de s'infiltrer dans les pays limitrophes de l'Algérie est en train de prendre forme. Si la normalisation avec le Maroc permet au renseignement israélien de parcourir la vaste bande frontalière ouest et sud-ouest, d'Oujda à Guelmim, en passant par le Figuig, le savoir-faire des entreprises militaires et de technologie de pointe comme Elbit et Mer, mais surtout Israël Aerospace Industries, une entreprise de construction aéronautique, permettent de s'implanter discrè-

tement aux portes sud de l'Algérie. A force de lobbying, les géants israéliens IAI, Elbit et Mer ont réussi à décrocher le contrat de protection périmétrique de la Minusma, au Mali. Aussi, des sociétés israéliennes ont fourni des équipements visant à renforcer la sécurité des bases de la Minusma dans tout l'Azawad avant la fin de mission de celle-ci. Ils visent désormais les quelque 40 bases de maintien de la paix onusiennes dans le monde, dont certaines sont situées au Proche-Orient.

UN EXCELLENT LIVRE POUR LES PARENTS DES ENFANTS AUTISTES

Améliorer la qualité de vie des personnes autistes

Le trouble de l'autisme est une maladie associée au développement du cerveau qui affecte la façon dont une personne reconnaît et interagit socialement avec les autres, provoquant des problèmes d'interaction sociale et de communication. Le trouble comprend également des modèles

de comportement limités et répétitifs. Le terme «spectre» dans le trouble du spectre autistique fait référence à un large éventail de symptômes et de niveaux de gravité. Les troubles du spectre autistique commencent dès la petite enfance et finissent par entraîner des problèmes de fon-

ctionnement social- social, à l'école et au travail, par exemple. Les enfants développent souvent des symptômes d'autisme au cours de la première année. Pour un petit nombre d'enfants, le développement semble se dérouler normalement au cours de la première année, puis ils traversent

une période de régression entre 18 et 24 mois lorsqu'ils développent des symptômes d'autisme. Bien qu'il n'existe aucun remède contre les troubles du spectre autistique, un traitement intensif précoce peut faire une grande différence dans la vie de nombreux enfants.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PRIX DES BILLETS TRAIN ALGÉRIE-TUNISIE

La SNTF donne des précisions

La liaison ferroviaire entre l'Algérie et la Tunisie gagne en popularité parmi les voyageurs cherchant à se rendre d'un pays à l'autre...

Récemment, une polémique a éclaté au sujet de frais supplémentaires pratiqués sur les billets de train. La ligne internationale d'Annaba à Tunis propose des départs trois fois par semaine, les dimanches, les mardis et les jeudis à 9 h, avec une arrivée à Tunis à 18h27. Le trajet inverse, de Tunis à Annaba, est également programmé trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, avec un départ à 8h25 et une arrivée à 18h20. Les tarifs des billets de train Algérie-Tunisie sont fixés à des niveaux relativement bas, offrant une solution économique pour les voyageurs. Plusieurs formules sont proposées. Soit un aller simple où les prix varient en fonction de la classe et du point de départ. Par exemple, pour un trajet Annaba-Tunis, il faut compter 1900 DA en



première classe et 1640 DA en deuxième classe. Pour un aller-retour, la SNTF propose des billets à des tarifs avantageux pour un trajet complet Algérie-Tunisie-Algérie, soit 3485 DA en première classe et 3040 DA en deuxième classe. Suite à la diffusion d'informations incorrectes sur les réseaux sociaux, la Société nationale des transports ferro-

viaires (SNTF) a tenu à clarifier certains points concernant le paiement des billets. Certains voyageurs avaient évoqué le fait qu'une somme supplémentaire devait être payée au moment du retour vers l'Algérie. En réalité, cette somme de 19,7 dinars tunisiens est un complément à régler à Tunis pour les voyageurs qui n'auraient pas payé la totalité du

billet lors de leur départ d'Algérie. Il est donc possible de régler l'intégralité du billet aller-retour au moment de l'achat en Algérie ou en Tunisie, mais un paiement en deux temps est également accepté. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la SNTF a apporté des précisions, « le prix total du billet aller-retour pour ce train est de 3485 DA en

première classe et de 3040 DA en deuxième classe. Lors du départ de la gare d'Annaba vers Tunis, le voyageur paie 2635 DA en première classe et 2190 DA en deuxième classe [...] Le montant restant, soit 19,7 dinars tunisiens (850 DA), est à régler lors du retour à la gare de Tunis. Il s'agit de la même procédure pour les voyageurs venant de Tunis vers Annaba ». Ce système est conçu pour garantir la réservation de la place du voyageur sur le trajet retour, une procédure similaire à celle appliquée pour les autres lignes intérieures en Algérie, où les billets aller-retour sont réservés et confirmés à l'avance, explique la SNTF. La société indique que ce même système est appliqué pour les passagers qui partent de Tunis vers Annaba. Pour rappel, la SNTF propose des réductions pour les enfants sur la ligne Algérie-Tunisie : les moins de 4 ans voyagent gratuitement, et ceux âgés de 4 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix des billets. Cette initiative vise à encourager les familles à utiliser ce service pour leurs déplacements.

BAGAGES SUPPLÉMENTAIRES

Air Algérie lance un nouveau service

Air Algérie a changé toute sa politique bagage en octobre 2023, en passant notamment du système par poids au système par pièces. Depuis, plusieurs nouveautés ont été ajoutées par la compagnie aérienne algérienne pour une gestion optimale des bagages. La dernière nouveauté en date remonte au 15 août. Désormais, les voyageurs sur les lignes d'Air Algérie peuvent ajouter des bagages supplémentaires via le site Web et l'application mobile de la compagnie, ainsi qu'auprès des agences. «L'achat de bagages supplémentaires est désormais disponible directement via notre site internet, notre application mobile, les agences Air Algérie et les agences partenaires», a indiqué Air Algérie dans un

communiqué publié jeudi 15 août. Avec ce nouveau service, il est important de rappeler les conditions requises pour l'ajout d'un bagage en soute. À ce propos, Air Algérie rappelle dans une vidéo explicative que tout voyageur sur ses vols a droit à une valise ne devant pas dépasser 23 kg et une dimension totale de 158 cm (largeur + longueur + profondeur). Les enfants âgés de plus de deux ans bénéficient de la même franchise que les adultes. Les bébés âgés de moins de deux ans bénéficient, quant à eux, d'une franchise d'un seul bagage de 10 kg. En plus de cette franchise incluse dans le tarif du billet, les voyageurs de la compagnie aérienne algérienne ont aussi la possibilité d'acheter des bagages supplémen-

taires. Cette option est soumise à un certain nombre de conditions. Premièrement, l'ajout d'un bagage supplémentaire est tributaire de la disponibilité sur le vol, car la vente des bagages supplémentaires peut être limitée pour des «raisons opérationnelles liées à des impératifs de sécurité», précise Air Algérie. De plus, le bagage «n'est pas transférable» vers un autre passager. Toujours à propos du bagage supplémentaire, Air Algérie rappelle que cette option n'est pas disponible pour les bébés de moins de deux ans». Et enfin, les bagages de plus de 32 kg ne sont pas acceptés à l'enregistrement et seront obligatoirement transportés par fret, prévient encore Air Algérie. Cela s'applique aussi bien à la franchise

incluse dans le billet qu'aux bagages supplémentaires. Le tarif du bagage supplémentaire dépend de la zone où se situe l'aéroport de départ. Au départ ou à l'arrivée de la zone A, qui inclut l'ensemble des aéroports français, le prix de la première pièce de 23 kg est de 12.000 DA. Pour ajouter une deuxième pièce de 23 kg, le voyageur doit déboursier une somme de 22.000 DA, indique Air Algérie sur son site Web. Si le bagage dépasse 23 kg, dans une limite maximale de 32 kg, le passager doit payer 7.500 DA. Ces tarifs de bagage supplémentaire s'appliquent aussi sur la zone B, comprenant l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, le Portugal, le Royaume-Uni, la Tunisie et la Russie.

EL-TARF

Une tentative d'émigration clandestine déjouée

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée au niveau d'une des plages de Chatt et de la plage Ain Torche dans la municipalité de Berrihane dans la daïra de Ben M'hidi, wilaya d'El Tarf. Les éléments de la gendarmerie nationale ont agi sur la base d'informations reçues. Lors de cette opération, sept candidats à la traversée clandestine et le passeur ont été arrêtés. Une dizaine de jerricans de 20 et de 30 litres remplis de mazout, trois embarcations artisanales, deux moteurs de marque Yamaha et un troisième de marque Parsin de 40 chevaux et sept GPS ont été saisis. Les harragas sont âgés entre 20 et 46 ans, et sont originaires des wilayas d'Annaba et d'El Tarf. L'opération entre dans le cadre de la lutte contre l'émigration par mer. Après constitution de dossiers judiciaires, les mis ont été présentés devant la juridiction compétente.

ALGÉRIE FERRIES

Nouveau changement dans le programme des traversées maritimes

L'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs a annoncé un changement dans son programme pour la traversée Skikda-Marseille prévue le 19 août. Selon le communiqué de l'entreprise, le voyage initialement prévu au départ du port de Skikda vers Marseille sera désormais effectué au départ du port d'Annaba le 20 août à 19h00, à bord du navire El Djazair. Le 16 août dernier, le navire Tassili II, en pleine traversée

entre Oran et Alicante, a subi une panne en mer, selon les témoignages de passagers relayés sur les réseaux sociaux. Le Tassili II, navire chargé d'assurer la traversée, est en effet tombé en panne en pleine mer. L'incident a été rapporté vendredi dernier par la page spécialisée «Algériens du monde: voyage de et vers l'Algérie». D'après les témoignages de certains passagers à bord, le bateau a dû faire demi-tour pour retourner au port

d'Oran. Algérie Ferries, pour sa part, n'a pas commenté l'incident. Il y a lieu de souligner que ce car ferry a été récupéré dernièrement par la compagnie après avoir subi des travaux de maintenance. Il s'agit en fait du même bateau qui a fait attendre des clients 5 jours durant à Sète à cause d'une panne. Il a également laissé pour compte des dizaines de passagers au niveau du port de Marseille pour les mêmes raisons.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN (CRA)

Distribution de 125.000 cartables scolaires aux nécessiteux

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis ont signé, hier, une convention de partenariat visant la distribution de 125.000 cartables scolaires contenant toutes les fournitures au profit des enfants scolarisés issus des familles nécessiteuses, et ce avant la prochaine rentrée

scolaire. La convention a été signée au siège de Mobilis par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui et la directrice de la communication à Mobilis, Farah Ouchabane, en présence du PDG de Mobilis, Chaouki Boukhazani. A cette occasion, Boukhazani a mis en lumière l'importance de cette convention, qui s'inscrit

dans le cadre des activités de Mobilis dans le volet social, «à travers une contribution, dans le cadre de l'action commune avec différents acteurs, aux opérations d'accompagnement en faveur de certaines catégories sociales». De son côté, Mme Hamlaoui a souligné que cette action de solidarité vise à four-

nir des cartables scolaires contenant toutes les fournitures nécessaires, aux enfants issus de familles nécessiteuses au niveau national avant la prochaine rentrée sociale, précisant que ces cartables, au nombre de 125.000, seront distribués aux élèves des cycles primaire et moyen.

RÉHABILITÉE APRÈS 21 ANS D'ARRÊT

Une nouvelle unité de stockage de céréales inaugurée

Une nouvelle unité de stockage de céréales comprenant 36 silos d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux, en plus d'une minoterie de blé, d'une capacité de production de près de 400 tonnes/jour ont été inaugurées jeudi dernier, à Boumerdès par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun...

Cette unité a été réhabilitée et remise en service après 21 ans d'arrêt et contribuera à accroître les capacités nationales de stockage stratégique des céréales et à assurer la sécurité alimentaire en la matière, a expliqué le ministre, à l'issue de l'inauguration de cette unité relevant du complexe Agrodiv de Corso. Les structures de cette unité ont bénéficié d'une opération de réhabilitation et rénovation après avoir été endommagées à des degrés divers, à la suite du séisme du 21 mai 2003, qui les a mises hors service. «La remise en activité de cette unité s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités nationales de stockage des céréales», a affirmé le

ministre dans une déclaration à la presse. «Notre pays a grand besoin de renforcer ces capacités, grâce aux actions en cours pour doter la majeure partie des wilayas du pays en unités de stockage», dira Aoun qui a indiqué que le programme national de renforcement des capacités de stockage en cours au niveau des wilayas avance à un rythme «très appréciable», prévoyant d'atteindre «une grande autonomie en la matière à la fin de l'année en cours». La relance de l'unité de stockage de Corso va générer une moyenne de 500 à 600 emplois a-t-il encore relevé, soulignant la nécessité d'accorder la priorité en matière d'emploi aux habitants de la région et à ceux ayant



déjà activé dans cette unité et acquis une expérience en son sein». par ailleurs, Aoun a fait part de l'installation dernièrement, dans le cadre de la récupération des fonds détournés de l'Etat et conformément à des décisions judiciaires définitives, «de responsables chargés de la gestion des neuf unités récupérées et de la mise au point d'un plan d'action avec des objectifs bien définis dans le but de consacrer l'efficacité et entrer en production dans les plus brefs délais

possibles». Notons qu'au début du mois de juillet, un coup d'envoi a été donné au lancement de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 1 million de quintaux à Mascara. A cette occasion le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, avait déclaré que le programme de réalisation de 30 silos de stockage de céréales a été lancé, avec le premier projet lancé à partir de la wilaya de Mascara ajoutant que ces silos sont réalisés au titre du

plan national de développement des cultures stratégiques. Il a signalé que ce plan, portant sur la réalisation de 30 silos et 350 centres de proximité de stockage de céréales, permettant ainsi d'augmenter les capacités de stockage de céréales à 9 millions de tonnes. Par ailleurs, le ministre avait annoncé en janvier dernier la réalisation de 350 centres de proximité de stockage des céréales en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays, pour augmenter les capacités de stockage à 9 millions de tonnes (contre 3,4 millions de tonnes actuellement). La réalisation de chaque centre, d'une capacité de stockage de 6.000 tonnes, nécessitera un montant de 25 milliards de DA. Il est question également de la réhabilitation de 16 centres de stockage (silos métalliques) qui seront réceptionnés dans quelques mois, et la réalisation de 30 silos au niveau des ports et pôles dédiés aux céréales.

Inès B.

ENERGIES RENOUVELABLES

L'IRENA plaide pour une collaboration internationale renforcée

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), a indiqué dans son dernier rapport intitulé «le paysage mondial de financement des énergies renouvelables 2023», que des investissements annuels mondiaux de l'ordre de 5.000 milliards de dollars en moyenne à l'horizon 2050 sont nécessaires pour maintenir le monde sur la bonne voie pour réaliser une transition énergétique conforme au scénario de 1,5 degrés C. Ainsi, l'agence met en garde contre les disparités actuelles dans la répartition des investissements entre les pays du Nord et du Sud. «Maintenir le monde sur la bonne voie pour réaliser une transition énergétique conforme au scénario de 1,5 degrés C présenté dans les Perspectives de transition énergétique mondiale 2023 de l'IRENA, nécessitera un investissement cumulé de 150.000 milliards de dollars, soit une moyenne de plus de 5.000 milliards de dollars US par an entre 2023 et 2050», souligne l'IRENA, rapporté par l'APS. Un niveau record a été enregistré par les investissements dans la transition énergétique en 2022 à 1300 mds de dollars (+19%). L'IRENA estime qu'au total 47.000 milliards de dollars supplémen-

taires d'investissement sont nécessaires d'ici 2050 pour rester sur la trajectoire de 1,5 C.

Il existe, selon ce même rapport, une grande disparité dans la répartition des investissements consentis dans le domaine des énergies renouvelables à travers le monde, car «plus de 50 % de la population mondiale, résident principalement dans les pays en développement et émergents, n'a reçu que 15 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables en 2022». L'Afrique subsaharienne a reçu moins de 1,5 % du montant investi à l'échelle mondiale entre 2000 et 2020, ajoute cette agence

qui souligne que les investissements dans la région sont en baisse, «malgré la prise de conscience généralisée engendrée par la pandémie de la Covid-19 du rôle essentiel que joue l'énergie dans les soins de santé, l'assainissement, les télécommunications et les moyens de subsistance résilients».

A l'échelle mondiale, a-t-on ajouté, le secteur privé a investi 75 % du total des investissements entre 2013 et 2020, dans un contexte où les capitaux privés affluaient vers les technologies et les pays les moins risqués, mettant en évidence «la nécessité d'investissements publics accrus». L'agence plaide en ce

sens pour une collaboration internationale renforcée, notamment une augmentation substantielle des flux financiers du Nord vers le Sud, pour mobiliser les financements de manière plus équitable et plus efficace. L'IRENA est une organisation intergouvernementale regroupant 168 pays plus l'Union européenne, qui axe son travail sur la coopération internationale en accompagnant les pays dans leur transition énergétique et en favorisant l'adoption généralisée et l'utilisation durable de toutes les formes d'énergies renouvelables notamment la bio-énergie, l'énergie solaire et éolienne et la géothermie.

FORUM DES INVESTISSEURS ALGÉRIENS

Accompagnement de 500 investisseurs en trois ans

Le président du Forum des investisseurs algériens (FDIA), Mohamed Nadir Hazaimia, a révélé avoir accompagné plus de 500 investisseurs dans plusieurs secteurs depuis 2021.

Dans son discours lors du Forum d'investissement tenu dans la wilaya de Skikda, Hazaimia a déclaré : «Depuis sa création en 2021, le forum a été à l'écou-

te des préoccupations des investisseurs et a accompagné plus de 500 d'entre eux et contribué à la réalisation de leurs investissements» ajoutant que le forum a accompagné ces investisseurs en contribuant à résoudre leurs problèmes et les obstacles auxquels ils sont confrontés. De son côté, le directeur de l'industrie de la wilaya de Skikda, Chérif

Darouaz, a salué les efforts déployés par les autorités locales pour lever les obstacles et sur les projets d'investissement en cours. «Une vingtaine de projets, arrêtés pour diverses raisons, ont été débloqués et leurs promoteurs ont obtenu des concessions définitives d'exploitation qui ont contribué à créer plus de 1000 emplois» se félicite-t-il.

PRIX DU PÉTROLE

Vers une nouvelle hausse hebdomadaire

Les récentes données économiques américaines ont ainsi renforcé l'optimisme quant à la demande du premier consommateur mondial de pétrole. Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté d'environ 1,5 % cette semaine, tandis que les contrats à terme sur le brut West Texas Intermediate américain (WTI) ont aug-

menté d'environ 1,3 %. Pour ce qui est des facteurs géopolitiques, les analystes d'un cabinet de conseil cité par Reuters ont déclaré que les marchés pétroliers se concentreraient à nouveau sur la géopolitique, dans un contexte d'avertissements d'attaques de représailles de l'Iran contre Israël, suite à l'assassinat d'un dirigeant du

Hamas à Téhéran. «La géopolitique et le risque d'un conflit en expansion au Moyen-Orient soutiennent les prix, alors que les menaces de représailles continuent de se faire plus fortes», a déclaré à Reuters Tim Snyder, économiste en chef de Matador Economics. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a réduit, dans

son rapport mensuel, ses prévisions de demande pour cette année, invoquant des attentes plus faibles pour la Chine. La force des indices de référence du pétrole est notable, en raison de l'abondance de facteurs baissiers qui pèsent sur le pétrole selon Reuters. L'agence indique que les signes d'une demande chinoise plus faible et les deux révisions de la demande mondiale publiées cette semaine, par l'OPEP et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), sont les principaux facteurs baissiers. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a abaissé ses prévisions de croissance de la demande cette année à 2,11 millions de barils par jour (bpj) dans son rapport mensuel. Cela représente une baisse de 140 000 bpj par rapport à son estimation précédente et l'OPEP a évoqué «un assouplissement des attentes concernant la croissance de la demande de pétrole de la Chine en 2024».

AVEC UNE RÉSERVE DE 173,56 TONNES D'OR

L'Algérie domine l'Afrique

Dans son dernier rapport, le Conseil mondial de l'Or (CMO) indique que l'Algérie se hisse en tête de liste parmi les pays africains, avec une réserve impressionnante de 173,56 tonnes d'or. La Libye et l'Égypte complètent le trio de tête, avec des réserves respectives de 146,65 tonnes et 126,57 tonnes. L'or est perçu comme une valeur refuge, une

alternative à la détention de devises étrangères, en particulier le dollar américain. A l'échelle internationale, le document du CMO fait savoir que les États-Unis dominant largement le classement avec un stock d'or colossal de 8 133 tonnes, suivis par l'Allemagne, l'Italie, la France, et la Russie. Avec respectivement 3 352 tonnes, 2 452 tonnes, 2 437 tonnes,

et 2 336 tonnes, ces pays consolident leur position comme principaux détenteurs d'or. La Chine, avec 2 264 tonnes, occupe la sixième place. Pour de nombreux pays africains, la constitution de réserves d'or répond non seulement à des impératifs de sécurité financière, mais aussi à un désir de réduire la dépendance vis-à-vis des monnaies étrangères.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De La Santé

Direction De La Santé Et De La Population M6Ma
Etablissement Public de santé de proximité de CHAHBOUNIA
N°: 1237

Avis De Recrutement 2024

L'établissement Public De Santé De Proximité De CHAHBOUNIA Lance Un Avis De Recrutement Au Profil De L'établissement Suivant Les Conditions Et Critères Indiqués Au Tableau Ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Nombre de postes ouverts
Médecin Généraliste De Santé Publique	Concours Sur Titre	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	04
Biologiste du 2 ^{ème} degré de Santé Publique		Les candidats titulaires d'un master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'un des spécialités : microbiologie, parasitologie ; physiologie animale ; génétique ; biologie de la reproduction ; biologie cellulaire ; biochimie ; neurobiologie moléculaire ; physiologie pathologie, génie biologique.	02
Psychologue clinicien de santé publique		Les candidats titulaires d'une licence en psychologie, option clinique ou d'un titre reconnu équivalent.	01
Psychologue orthophoniste de santé publique		Les candidats titulaires d'une licence de psychologie, option orthophonie ou d'un titre reconnu équivalent.	02

Le Dossier De Candidature Est Constitué Des Pièces Suivantes :

- Demande De Participation Au Concours (Adresse «N De Tel)
- Copie Confirmer Du Titre Ou Du Diplôme Requis, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Copie Confirmer De La Carte Nationale.
- Fiche de renseignement (avec photo)
- Attestation De Travail Précisant L'expérience Du Candidat Dans La Spécialité Durement Visées Par L'organe De Sécurité Sociale Pour L'expérience Requis Dans Le Secteur Privé Professionnel Le Cadre Du Dispositif D'insertion

- Attestation Justifiant La Période De Travail Effectué par le candidat dans le cadre de dispositif d'insertion professionnelle Ou sociale des jeunes Diplômés Et Précisant l'emploi occupé.
- Tout Document Le Suivre par le candidat d'une formation supérieure au Diplôme requis dans la spécialité
- Tout Document relatif aux Travaux Et étude réalisée par le candidat dans la spécialité.

NB :

- Les inscriptions Seront Ouvertes Pendant 15 jours Ouvrables à compter de la Date D'apparition Du Présent avis de recrutement sur Les Quotidien Nationaux.
- Les Dossier de candidature doivent être déposés au adressés Par Poste A : Mme la directrice de L'établissement Public De proximité de CHAHBOUNIA.
- Tout Dossier incomplet Ou Arrivé Hors delais D'inscription ne sera pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 18/08/2024 ANEP : N° 2416026366

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
CONSERVATION DES FORÊTS
NIF: 099547075053009

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°04.. /2024
(Pour la deuxième fois suite à l'annulation de la procédure).

La conservation des forêts de la wilaya de Gharđaia lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

- **Plantation Fruitière sur 25 Ha Commune Sebseb-Gharđaia.**

Les soumissionnaires à certaines conditions minimales d'éligibilité.
Le présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales adressé aux candidats soumissionnaires ayant:

- 1. Capacités professionnelles :**
- Registre commerce portant le code 101-103, dans le domaine de travaux forestiers et exploitation des forêts.
2. Attestations de bonne exécution pour projets similaires (travaux de plantation), délivrées par les différents services contractants publics.
- 3. Capacités financières :**
La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2020-2021-2022) supérieure ou égale à **1 500 000,00 DA.**

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements d'ordre technique auprès de La conservation des forêts de la wilaya de Gharđaia (si le registre de retrait des cahiers des charge ne contient pas le nom et le caché et la signature de l'entreprise, l'entreprise sera éliminé).
- Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (**voir l'article 11 page17 de cahier de charge**), devront être déposées au secrétariat de la conservation des forêts SIS ZONE DE SCIENCES NOUMERAT, wilaya de GHARDAIA.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique ou « offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offre avec exigence de capacités minimales n°04/2024

- **Plantation Fruitière sur 25 Ha Commune Sebseb Gharđaia.**
- Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres (**15 jours** et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale (**08:00 a 13:00 h**) Après **13:00 h c'est l'ouverture des plis, aucune plis ne sera accepté.**
- L'ouverture des plis se fera en séance publique même jour de dépôt à **13h:00** au siège de La conservation des forêts wilaya de Gharđaia, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres (15) quinze jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 18/08/2024 ANEP : N° 2416026386

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Blida
Direction de la Jeunesse et des Sports

NIF/099399015067128

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 37/2024

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

PROJET : « Réhabilitation et aménagement de la Salle Spécialisée "Court de Tennis " à Blida ».
En Deux (02) Lots à savoir :

- Lot N° 01 : Travaux de réhabilitation et aménagement court de tennis
- Lot N° 02 : Travaux de réhabilitation et aménagement bloc vestiaires

Lancer Pour le Lot N° 01: Travaux de réhabilitation et aménagement court de tennis

Seules Les Entreprises spécialisées et qualifiées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida sis à Rue Melik Abdel Kader N°188 Ouled Yaich Blida, sur présentation :

- ♦ **En matière de qualifications et de capacités professionnelles :** Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité en bâtiment ou travaux publics comme Activité Principale ou Secondaire classée à la catégorie deux (02) et plus pour les deux lots.
- ♦ **En matière de références professionnelles :** Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature (court de tennis en terre battue) pour le Lot N°01, et de même nature pour le Lot N°02. Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.
- ♦ **En matière de capacité financière :** la moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) des candidats doivent être égale ou supérieure à **20 millions (DA)** pour le Lot N° 01 et **12 millions (DA)** pour le Lot N° 02 (les bilans doivent être signés et validés par des services des impôts).

N.B : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot ou les deux lots selon son choix, il sera attributaire après être qualifié techniquement et avoir déposé son offre financière que d'un seul lot, selon le montant le plus avantageux au maître d'ouvrage.

- Les cahiers des charges seront remis sans paiement préalable.

Le Dossier de candidature :

Une déclaration de candidature, (Nom, adresse, date et signature). - Une déclaration de présence (remplie, datée et signée) - Le statut pour les sociétés (dans le cas d'une SARL, EURL, SNC (Copie) - Un extrait du registre de commerce électronique - Certificat de qualification et de classification de catégorie deux (02) et plus pour les deux lots. - Demande de bâtiment ou travaux publics comme activité principale ou secondaire au cours de validité (joint) - Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) doivent être validés par les services des impôts. - Pour les entreprises ayant moins de trois (03) années d'existence, jointer le bilan financier du dernier exercice. - Un casier judiciaire (copie originale ou cours de validité). - Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF). - Une copie de la carte d'immatriculation électronique (NIS). - Un extrait de site en ligne avec les services des impôts ou avec délégués. - Attestation de date à jour (ONAS) en cours de validité. - Attestation de mise à jour (C-SDS) en cours de validité. - Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par CNRC pour les entreprises (SARL, EURL, SNC ou SPA) l'année 2023. - Les références professionnelles du soumissionnaire au moins un (01) projet de même nature (court de tennis en terre battue) pour le Lot N°01, et de même nature pour le Lot N°02. Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public. - Une copie de la liste des ressources humaines, renseignée par le maître nationalité des ressources existantes (C.N.A.S.), jointer (Diplôme «Certificat d'attaché à la sécurité sociale»). - Une Copie de Moyens Matériels disponibles à l'emprunt, pour le Maître Nationalité jointer les cartes grises et Attestation d'examens au cours de validité, se pour le Matériel de chantier pour le lot N°01 ou le lot N°02 ou la facture d'achat ou la facture de location (en cas de location) jointer avec toute la période de validité. - Un certificat d'origine du produit délivré par le fabricant ou le fournisseur et de l'analyse pour les produits éligibles localement.

21. Offres techniques content :

Déclaration à soumettre dûment remplie, cachet et signée par le personnel habilité. - La présente notice des charges doit jointer à la dernière page la mention mentionnée « La et Arrivé » et joindre les pages doivent être paraphés. - Une notice technique.

22. Offres financières content :

La notice de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée. - La dernière des prix unitaires (SPU) dûment remplie, signée, cachetée et datée. - La notice qualitative et technique (QQQ) dûment remplie, signée, cachetée et datée.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires de l'article 47 de la loi n° 23-02 du 03 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés ainsi que la disposition à l'article 47 de décret présidentiel N° 15-247 du 14 septembre 2013 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent être déposés auprès de la DJS de Blida sis à Rue Melik Abdel Kader N°188 OULED YAICH Blida, sans être enveloppe séparée sans être une seule enveloppe enveloppée.

N° LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BLIDA
Blida ne doit comporter que l'indication suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 37/2024

-PROJET : « Réhabilitation et aménagement de la Salle Spécialisée "Court de Tennis " à Blida ».
En Deux (02) Lots à savoir :

- Lot N° 01 : Travaux de réhabilitation et aménagement court de tennis
- Lot N° 02 : Travaux de réhabilitation et aménagement bloc vestiaires

Lancer Pour le Lot N° 01: Travaux de réhabilitation et aménagement court de tennis

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

La date de dépôt des offres est fixée au 18/08/2024 à 13h00 (13 heures) à partir de la date de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. - La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres 15 jours supplémentaires 90 jours conformément à l'article 76 de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés ainsi que la disposition à l'article 46 du décret présidentiel 15-247 du 14/09/2013 portant réglementation des marchés et des délégations de services publics.

- Les offres doivent être déposées les 18/08/2024 et l'unique jour de la date précédente jusqu'à ce soit dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP avant 12 h 00. La consultation d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réalise par la ouverture des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h00 au niveau de la DJS, Rue Melik Abdel Kader N° 188 OULED YAICH Blida et le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

- La séance d'ouverture des plis est publique, les soumissionnaires et candidats sont cordialement invités.

L'EXPRESS DU 18/08/2024 ANEP : N° 2416026370

The image shows a screenshot of the Facebook profile for 'L'express le quotidien'. The profile name is 'L'express le quotidien' with the handle '@LexpressAlgerie - Journal'. It shows a cover photo of a man in a suit, likely a news anchor. The page has 330 likes and 411 followers. There are several posts visible, including one about the president of Algeria and another about a mediation attempt with Morocco. The page is set to 'Public' and was created on 6 March 2021.

AÏN-DEFLA

Remise d'agrément à 39 nouvelles officines pharmaceutiques

Trente-neuf (39) agréments pour l'ouverture de nouvelles officines pharmaceutiques privées dans la wilaya d'Ain Defla ont été octroyés à des pharmaciens par les services de la direction de la santé et de la population (DSP). La première responsable du secteur de la santé, Mellik Naima, a indiqué à l'issue de la cérémonie de remise des agréments organisée à la salle des réunions de la wilaya, que 29 nouvelles officines seront réparties à travers 15 communes de la wilaya, dans le cadre de la circulaire n 3 du 5 novembre 2005 concernant la couverture en officines pharmaceutiques dans les zones enclavées. Quant aux 10 autres nouvelles officines, elles ont été ouvertes au niveau de 9 communes, a ajouté Mme Mellik, soulignant que cette opération a été réalisée en application de l'arrêté n 2 du 15 janvier 2005 fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine pharmaceutique. La DSP a indiqué que ces nouvelles pharmacies ont contribué à l'amélioration de la moyenne de couverture en offi-

cines pharmaceutiques qui est passé d'une pharmacie pour 4.254 habitants à une moyenne d'une officine pour 3.633 habitants. Pour sa part, la sous-directrice de la régulation des activités techniques du ministère de la santé, Oussedik Rachida, a souligné que ces nouvelles installations vont «renforcer encore plus la couverture de la wilaya en officines pharmaceutiques». Messaoud Belambri, membre du conseil national du syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), a déclaré que «l'officine contribue à l'amélioration de la couverture sanitaire en coordination et dans la continuité du système de santé assuré par l'Etat». Il a souligné à l'occasion le rôle important et essentiel que joue le pharmacien d'officine au sein du système de santé et sa «contribution dans le développement du système du tiers payant». L'ouverture de près d'une quarantaine d'officines pharmaceutiques «permettra de générer plus de 240 postes d'emplois», a fait savoir le responsable du bureau du SNAPO à Ain Defla, M. Benhadj Amar Merouane.



BORDJ BOU ARRERIDJ

Mise en service du projet d'alimentation en eau d'Ouled Dahmane depuis le barrage de Tichy-Haf

Le projet d'approvisionnement en eau potable de la commune d'Ouled Dahmane, située au nord de la wilaya de Bordj Bou Arreridj depuis le barrage de Tichy-Haf (Béjaïa) a été mis dernièrement en service, a-t-on appris auprès du directeur local des ressources en eau, Mourad Benhouria. La mise en service de ce projet est intervenue après le succès des tests techniques de pompage vers le château d'eau de 9.000 m3 réalisé dans la commune d'Ouled Dahmane à partir de la station d'Ouled Amar dans la même collectivité locale alimentée par le barrage de Tichy-Haf permettant d'améliorer l'alimentation des habitants à raison d'une fois tous les deux jours au lieu d'une fois tous les 10 jours, a précisé le même responsable.

Cette opération vient quelques semaines après la mise en service de deux projets similaires d'alimentation des communes de Bordj Zemoura et Tassameurt depuis le barrage de Tichy-Haf au terme de la réalisation des canalisations de transfert et de plusieurs collecteurs secondaires et un principal de 1.000m3, a rappelé le même source. La partie Nord de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dans le cadre du programme d'urgence du secteur des ressources en eau du projet d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Tichy-Haf des trois communes de Tassameurt, Ouled Dahmane et Bordj Zemoura composant la daïra de Bordj Zemoura qui totalise une population de près de 30.000 habitants, rappelle-t-on.

EL-MEGHAÏER

Des médecins spécialistes pour renforcer le secteur de la santé

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Meghaïer a été renforcé par un nouveau staff de médecins spécialistes, ainsi que de nouveaux équipements médicaux, dans le cadre des efforts visant l'amélioration des prestations médicales, ont rapporté les responsables du secteur.

Ces praticiens spécialistes vont ainsi renforcer les services de réanimation, anesthésie, maladies internes, diabète, médecine légale, orthopédie et imagerie médicale au niveau des deux établissements publics hospitaliers (EPH) Saïd Debagh et Saïd Dahlab, respectivement dans les daïras d'El-

Meghaïer et Djamaâ, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Ahmed Semati. Des équipements médicaux modernes en radiologie, réanimation et autres destinés pour la maternité ont été également réceptionnés, en vue d'améliorer les conditions de prise en charge médicale des patients et des prestations de santé, a expliqué le même responsable. Le wali d'El-Meghaïer, Laredj Nehila a, à cette occasion, exhorté les responsables du secteur à mobiliser tous les moyens et l'encadrement médical pour assurer la qualité des prestations sanitaires fournies à la population de la wilaya.

CONSTANTINE

Lancement avant fin août des projets de restauration de quatre vieilles structures religieuses

Des projets portant restauration de quatre (4) vieilles structures religieuses, seront lancés, dans la wilaya de Constantine, avant la fin du mois d'août en cours, a indiqué le directeur de la culture et des arts, Farid Zaater. Il s'agit de la mosquée Sidi El Kettani, de l'école coranique El Kettania et les zaouias de Sayida Hafsa et de Tidjaniya situées au centre-ville, a indiqué à l'APS le même responsable. Les études techniques et les procédures

administratives relatives à l'octroi des marchés liés à la réhabilitation de ces structures relevant du secteur des affaires religieuses et des wakfs, ont été entièrement achevées, a-t-il révélé, notant qu'un projet similaire consistant en la réhabilitation de l'ancienne mosquée de Sidi Afane, située au centre-ville, a été lancé, mi-juillet dernier. Un délai de 8 mois a été fixé pour la réalisation de chaque projet, a précisé le même respon-

sable, ajoutant que ces nouvelles opérations confiées à des entreprises de réalisation privées, spécialisées en la matière, ont nécessité un budget de plus de 360 millions de DA. Zaater a encore souligné que les projets de restauration de ces vieilles structures, considérées comme des lieux de culte à grande valeur architecturale et historique, avaient bénéficié de la levée de gel en 2021 et 2022. Il s'agit dans ce contexte de projets qui avaient

été inscrits dans le cadre du programme de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, indique-t-on de même source. Cinq autres vieilles mosquées (Sidi Lakhdar, Abderrahmane-Bachtarzi, Rebaine Cherif, Hassan Bey et Djamaâ El Kebir), situées au centre-ville avaient été réhabilitées les années précédentes, dans le cadre du même programme et avaient été rouvertes aux fidèles, a-t-on rappelé.

EL-TARF

Une production de plus de 120.000 quintaux de raisin attendue, cette saison

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf prévoit une production de 123.221 quintaux de raisin au titre de la saison agricole en cours (2023-2024), a indiqué, le responsable de la communication de cette structure, Chemseddine Mekdiche. Ce dernier a précisé que la production de raisin attendue sera en augmentation de 1.700 quintaux par rapport à la saison précédente, avant d'ajouter qu'à ce jour, 8.280 quintaux de la variété Cardinal ont été produits. Selon la même source, la wilaya d'El Tarf occupe la 11ème place au niveau national en termes de nombre de vignes produisant plusieurs variétés de raisin, cultivées sur une superficie de 807,25 hectares, dont 679,25 hectares (sur lesquels 40 ha sont entrés cette saison en production) dédiés à la production des variétés Sabel, Cardinal, Dattier et Muscat. Mek-

diche, soulignant que le nombre de vignes productives a atteint plus de 2 millions de ceps (ou pieds), dont plus de 100.000 sont entrés cette année en phase de production, a déclaré que parmi les facteurs ayant contribué au développement de cette filière, notamment dans la partie Ouest de la wilaya d'El Tarf, figure la disponibilité de l'eau d'arrosage, les conditions climatiques favorables, la qualité du sol et le système moderne adopté pour cette culture où la méthode du raisin «en suspension», récemment introduite, est privilégiée au regard de son efficacité (augmentation du rendement par hectares). Le même responsable a également indiqué que les vignes exploitées dans les communes de Besbas, Dréan et Ben M'hidi, sont les plus productives et peuvent donner des grappes dont le poids dépasse souvent les 2,5 kg.

TIPASA

Lancement des chantiers de 11 établissements scolaires

Onze (11) établissements scolaires ont été lancés en réalisation dans les trois cycles éducatifs de la wilaya de Tipasa en vue de renforcer les capacités du secteur éducatif local dans un délai ne dépassant pas une année, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le coup d'envoi des chantiers de ces établissements a été donné par le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, qui verra également l'entrée en service de 12 autres établissements éducatifs, selon la même source. Ces projets, dont la mise en œuvre est assurée par la direction des équipements publics, visent la prise en charge des besoins du secteur, en assurant notamment la couverture en la matière des nouvelles cités et agglomérations urbaines, à l'instar des cités des logements AADL. Il s'agit notam-

ment de la pose de la première pierre de réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places, dans la commune de Douaouda, d'un CEM de type 6 à la cité des 1.500 logements AADL de la même ville, et de trois (3) CEM dans les communes de Tipasa, Bou Ismail et Fouka. A cela s'ajoute le lancement de la réalisation de six(6) groupes scolaires dans le cycle primaire, au niveau des grands ensembles d'habitations des communes de Fouka, Gouraya, Sidi Ghiles et Bou Ismail, en plus de deux autres projets dans la commune de Cherchell. Le wali de Tipasa a procédé à l'occasion, en compagnie des services techniques de la wilaya, à l'inspection des chantiers de projets éducatifs à Bou Ismail, Sidi Ghiles et Cherchell. Il a insisté, sur place, sur l'impératif d'achèvement de leurs travaux avant la prochaine rentrée scolaire.

RISQUE DE CANCERS ET DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Plusieurs additifs alimentaires mis en cause

Souvent ajoutés aux pains et aux biscuits, aux barres chocolatées, à la margarine, aux glaces et même aux laits infantiles, les additifs alimentaires se trouvent partout ou presque dans l'alimentation ultra transformée...

Utilisés pour améliorer la texture des produits et prolonger leur durée de conservation, les émulsifiants comprennent les mono et diglycérides d'acides gras, les carraghénanes, les amidons modifiés, les lécithines, les phosphates, les celluloses, les gommes et les pectines. Ces additifs alimentaires présentent des risques accrus de cancer, de diabète et de maladies cardiovasculaires, selon les résultats de plusieurs études. D'après une étude scientifique parue en septembre 2023 dans le *British Medical Journal*, une consommation moyenne journalière accrue de ces additifs alimentaires est associée à une augmentation non négligeable du risque d'être atteint d'une maladie cardiovasculaire (infarctus, coronaropathie, AVC, etc.). C'est notamment le cas pour deux additifs très répandus : le E460 (cellulose microcristalline) et le E466 (carboxyméthylcellulose ou CMC). «Pour le E466, épaississant, gélifiant et stabilisant, que les industriels utilisent notamment dans le beurre allégé, les pains de mie et les glaces, ce risque de maladies cardio-vasculaires. C'est encore pire pour le E460, un agent de texture souvent intégré aux sauces et desserts pour la rondeur en bouche qu'il procure : le fait d'en ingérer un surplus», via une crème dessert supplémentaire par jour,

est corrélé à une augmentation de 7 % du risque de maladies coronariennes, ajoute cette même source. «Même type de lien avec le phosphate trisodique (E339) qui sert, notamment, d'épaississant et de stabilisant dans de nombreux produits laitiers, dont le lait infantile, et avec les mono- et diglycérides d'acides gras (E471). L'étude cite aussi l'ester lactique (E472b), présent dans des crèmes chantilly et des gâteaux secs, impliqué dans les maladies cérébro-vasculaires». Une autre étude publiée en février 2024 dans la revue *PLOS Medicine*, a trouvé des corrélations entre certains émulsifiants et des risques de cancer. «Après un suivi moyen de sept ans des patients, les chercheurs ont constaté que des apports plus élevés en monoglycérides et diglycérides d'acides gras (E471) étaient associés à des risques accrus de cancers au global, de cancers du sein (une augmentation de 24 % du risque), et de cancers de la prostate (une augmentation de 46 % du risque)», précise l'étude qui ajoute que les femmes ayant des apports plus élevés en carraghénanes (E407 et E407a) avaient 32 % de plus de risque de développer des cancers du sein. Autre additif mis en cause, un colorant blanc très répandu, le dioxyde de titane (E171), en partie sous forme nanomé-



trique. Une étude expérimentale publiée en 2017, avait montré un risque de lésions colorectales précancéreuses chez le rat. Plusieurs pays l'ont interdit. Il reste cependant autorisé dans les médicaments et les cosmétiques. D'autre part, la consommation de deux émulsifiants très utilisés dans les glaces et les sauces, l'E466 (CMC) et l'E433 (polysorbate 80), favorise le développement de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin chez des souris génétiquement prédisposées. «Les données issues des études chez

la souris suggèrent que la consommation à long terme du E466 pourrait favoriser un dérèglement métabolique et les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Celles-ci affectent près de 12 millions de personnes dans le monde». Selon toutes ces études, chez les animaux normaux, la consommation de ces composés favorise la prise de poids, l'augmentation de la masse grasse et le diabète de type 2. Ils ont des effets délétères sur la flore intestinale, ce qui conduit à l'inflammation de l'intestin. Toutes les études

en cours laissent à penser que la majorité des émulsifiants, sauf certains comme les lécithines de tournesol et de soja, ont aussi ce type d'effets. Il faut dire que les émulsifiants ne sont pas les seuls additifs à perturber le fonctionnement intestinal. C'est également le cas de plusieurs édulcorants et colorants très utilisés, comme le rouge allura AC (E129). Problème : les aliments ultra transformés contiennent souvent plusieurs additifs, parfois jusqu'à dix, d'où un possible «effet cocktail», préviennent les experts. **Amel B**

ALLAITEMENT MATERNEL

La sensibilisation au cœur de la stratégie

La nécessité de mise en place de campagnes de sensibilisation sur les bienfaits de l'allaitement maternel est une des priorités de la stratégie nationale de la santé mères-enfants, a indiqué Abderrezak Bouamra de l'Institut national de la santé publique (INSP). A l'occasion de la célébration de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, l'INSP a organisé une journée d'étude scientifique, où les participants ont lancé un appel à encourager l'allaitement maternel considéré comme une pratique essentielle à la santé de l'enfant et de la mère. Lors de cette rencontre, Bouamra, a appelé à ce que «chaque mère puisse bénéficier du soutien nécessaire pour offrir à son enfant le meilleur départ possible dans la vie». Il a précisé que l'objectif de cette rencontre consiste notamment à sensibiliser la population quant à l'intérêt de l'allaitement maternel et à engager une réflexion et des actions concrètes dans le sens de la généralisation de ce qui est

considéré comme étant le meilleur aliment pour le nourrisson. Il a ajouté que ce moyen de nutrition est «un lien fondamental entre la mère et son enfant, source d'un bien-être physique et émotionnel, et un facteur clé de la santé publique». Le DG de l'INSP a expliqué que le lait maternel contribue à la lutte contre le cancer du sein et des ovaires chez les mères, mais également à la préservation du nourrisson de diverses pathologies, telles que les maladies bactériennes, les allergies, l'obésité ou encore le diabète. Il a également souligné que la promotion de l'allaitement maternel figure dans plusieurs programmes de sensibilisation, comme celui de la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle et infantile et le programme de prévention contre les maladies non transmissibles. Il a en outre mis en exergue la nécessité de réduire les disparités d'ordres socio-économique, géographique ou culturel pouvant entraver cette pratique.

FLAMBÉE DE MPOX EN AFRIQUE

L'OMS intensifie sa réponse pour enrayer la menace



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) accroît son soutien aux pays pour intensifier les mesures visant à enrayer le virus du Mpx et à sauver des vies, alors que l'épidémie qui touche la République démocratique du Congo et s'est propagée dans les pays voisins continue de s'étendre, a indiqué l'ONU dans un communiqué. Sur l'avis d'experts indépendants du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international, le DG de l'OMS a déterminé que la recrudescence du mpx constitue une urgence de santé publique de portée internationale, rappelle le texte. L'émergence d'une nouvelle souche du virus mpx en République démocratique du Congo et sa propagation rapide, y compris dans les pays voisins, sont l'une des principales raisons de cette décision, précise la même source. La Suède a confirmé le premier cas de mpx en dehors de l'Afrique. Depuis le début de l'année, des milliers de cas ont été signalés dans 12 pays africains (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Kenya, Libéria, Nigéria, Rwanda, Afrique du Sud et Ouganda), rapporte l'ONU. «Nous travaillons d'arrache-pied en première ligne de la riposte, en collaborant étroitement avec les gou-

vernements et les communautés pour renforcer les mesures de lutte contre le mpx et nous intensifions nos efforts pour freiner la tendance à l'expansion du virus grâce à une action coordonnée avec les partenaires et les autorités nationales», a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique citée dans le communiqué. L'OMS renforce son soutien aux pays touchés en déployant des experts supplémentaires, notamment des épidémiologistes et des anthropologues, et en fournissant un financement initial pour accélérer les mesures de riposte aux flambées, indique la même source. Des efforts sont également en cours pour renforcer la collaboration transfrontalière pour les enquêtes sur les cas, la recherche des contacts et l'engagement communautaire afin de garantir le respect des mesures préventives. L'OMS aide également les autorités réglementaires nationales à accélérer les approbations réglementaires et fournit des conseils aux groupes consultatifs techniques nationaux de vaccination pour assurer la préparation au déploiement du vaccin. L'OMS a déclenché le processus d'inscription sur la liste d'utilisation d'urgence pour les vaccins mpx, ce qui accélère l'accès au vaccin pour les pays à faible revenu qui n'ont pas encore délivré leur propre approbation réglementaire nationale, précise l'ONU. Le mpx (variole du singe) a été détecté pour la première fois chez l'être humain en 1970, en République démocratique du Congo. La maladie est considérée comme endémique dans les pays d'Afrique centrale et occidentale. Le mpx se transmet des animaux aux humains. Il peut également se propager d'humain à humain par contact avec des fluides corporels, des lésions sur la peau ou sur les surfaces muqueuses internes, comme dans la bouche ou la gorge, des gouttelettes respiratoires et des objets contaminés.

GHAZA

Ces négociations qui n'aboutissent à rien !

Comme attendu, le nouveau round des négociations à Doha a fini en queue de poisson...

Les exigences de Netanyahu ont encore bloqué toute évolution dans ces négociations malgré les «promesses» américaines de les faire aboutir. Le mouvement Hamas qui a déjà annoncé qu'il ne veut pas de nouvelles négociations que les nouveaux pourparlers doivent avoir comme bases la résolution du Conseil de sécurité du 20 mai et les propositions du président américain, Joe Biden, a rejeté les nouvelles conditions qu'Israël a incluses dans le nouveau projet d'accord, rapporte plusieurs médias. La délégation israélienne a posé, entre autres comme nouvelles conditions, le contrôle du retour des Ghazaouis vers le nord, la validation par Israël de la liste des prisonniers palestiniens à libérer et le maintien des forces d'occupation dans le



corridor de Netzarim, qui coupe Gaza en deux et dans le corridor de Philadelphie, à la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte. Ce que le Hamas et les autres factions de la résistance ont catégoriquement refusé. Un responsable du

Hamas a déclaré à ce sujet que le mouvement «n'acceptera rien d'autres qu'un cessez-le-feu complet, un retrait complet des l'armée d'occupation de la bande de Gaza, un retour normal des déplacés et un accord d'échange sans les restrictions

et conditions de l'occupation». Si pour le Hamas ces négociations ne sont que des pièces de théâtre insipides jouées par Netanyahu et ses ministres extrémistes pour gagner du temps et donner le change, le communiqué publié par les États-Unis, l'Égypte et le Qatar à l'issue de ces deux jours de négociations, décrit les pourparlers, tenus à Doha jeudi et vendredi derniers comme «sérieux, constructifs, et se sont déroulés dans une atmosphère positive». La proposition d'accord présentée aux deux parties note que le communiqué «est conforme aux principes établis par le président Biden et à la résolution n° 2735 du Conseil de sécurité». Le communiqué souligne que les équipes techniques continueront de travailler au cours des prochains jours sur les détails de la mise en œuvre de l'accord y compris les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des parties humanitaires globales de l'accord,

en plus des parties liées aux otages et aux détenus. Ainsi même si les dirigeants des trois pays chargés des ces négociations estiment qu'«il n'y a pas de temps à perdre et aucune excuse ne peut être acceptée de la part d'une quelconque partie pour justifier un nouveau retard». Il faut encore attendre une semaine de massacres et de tuerie pour voir s'il y a évolution ou non dans ces accords. Tout le monde sait que les dées de ces négociations sont pipés et qu'à chaque round Israël sort avec de nouvelles conditions pour justement empêcher l'aboutissement à un accord. Car Netanyahu ne vise rien d'autre que la concrétisation de tous ses objectifs de guerre. Et les États-Unis et même des pays arabes font tout pour qu'Israël atteigne ses objectifs de guerre et éradique la résistance palestinienne. On sait d'ores et déjà que le prochain round sera également un flop !

Boualem B.

KOURSK

Moscou affirme que des armes probablement américaines ont été utilisées par l'Ukraine

«Pour la première fois, la région de Kursk a été ciblée par des lance-roquettes occidentaux, probablement des systèmes Himars américains», a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, à la presse après la destruction de deux ponts sur la rivière Seïm, vendredi.

«Du fait de l'attaque sur le pont de la rivière Seïm, dans la région de Glouchkovo, celui-ci a été complètement détruit et les volontaires qui aident la population civile évacuée ont été tués», ajoute-t-elle sur Telegram. Ces ponts sont les principaux axes d'approvisionnement pour les troupes russes isolées dans la région au sud-ouest de l'oblast de Kursk, à la frontière avec l'Ukraine. Le 30 mai dernier, Joe Biden avait autorisé l'Ukraine à utiliser des armes américaines pour frapper, sous certaines conditions, des cibles sur le sol russe. Dans ce contexte, selon le Washington Post, la Russie a reporté des négociations secrètes avec l'Ukraine pour un cessez-le-feu partiel en raison de l'incursion militaire de Kiev en territoire russe. «L'Ukraine et la Russie devaient envoyer des délégations à Doha ce mois-ci pour négocier un accord historique mettant fin aux frappes sur les infrastructures

énergétiques et électriques des deux côtés», explique le Washington Post, citant «des diplomates et des fonctionnaires au fait des discussions» qui ont gardé l'anonymat en raison des conditions diplomatiques sensibles. Selon le quotidien américain, ces discussions auraient pu aboutir à «un cessez-le-feu partiel. Mais les pourparlers indirects, dans lesquels les Qataris servaient de médiateurs et rencontraient séparément les délégations ukrainienne et russe, ont été interrompus par l'incursion surprise de l'Ukraine dans la région occidentale de Kursk, en Russie, la semaine dernière, selon les responsables », rapporte le Washington Post. L'un des responsables a confié au journal améri-

cain que les responsables russes avaient reporté leur rencontre avec leurs homologues qataris à la suite de cette attaque, qu'il qualifie d'«escalade» de la part de l'Ukraine. Selon lui, Kiev n'avait pas prévenu Doha de son offensive transfrontalière.

L'armée ukrainienne renforce ses positions dans la région de Kursk, a affirmé hier, le président Volodymyr Zelensky, plus de dix jours après le lancement d'une offensive d'ampleur sur le sol russe. «Le général (Oleksandre) Syrsky a fait état du renforcement des positions de nos forces dans la région de Kursk et de l'extension du territoire stabilisé», a indiqué sur Telegram Zelensky, à l'issue d'une réunion avec le commandant en

chef de l'armée ukrainienne. L'armée russe, de son côté, assure avoir repoussé l'armée ukrainienne alors qu'elle était près de trois localités situées dans la région de Kursk. L'armée ukrainienne a attaqué le 6 août la région de Kursk, s'emparant, selon Kiev, de 82 localités et de 1.150 kilomètres carrés lors d'une offensive qui a surpris Moscou et constitue la plus grande opération militaire étrangère en sol russe depuis la Seconde Guerre mondiale. «Les troupes du groupe d'attaque poursuivent le combat et ont avancé dans certains secteurs de un à trois kilomètres», a déclaré le commandant de l'armée ukrainienne, Oleksandre Syrsky, lors d'une réunion avec le président Zelensky.

MALI

15 soldats maliens seraient tués dans une attaque de djihadistes

Une attaque menée par des terroristes liés à Al-Qaïda a tué au moins quinze membres des forces de défense et de sécurité du Mali, près de la localité de Diassagou. Selon un élu de la région de Mopti, requérant l'anonymat pour des raisons de sécurité, ces attaques ont été «revendiquées» par le GSIM, Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, une alliance djihadiste affiliée à Al-Qaïda. Un gendarme et 14 éléments de la garde nationale du Mali ont été tués dans une embuscade tendue par ces djihadistes. L'élu a indiqué qu'il y avait également

des blessés et des portés disparus dans les rangs de l'armée, rapporte le site Africanews. Pour rappel, fin juillet, des dizaines de soldats maliens et de combattants du groupe paramilitaire russe Wagner avaient trouvé la mort lors de combats contre des rebelles dans le nord. Il s'agit de la plus lourde défaite subie en une bataille par le groupe Wagner en Afrique, selon des analystes. En trois jours de combats intenses, les touaregs déclarent avoir tué 84 combattants de Wagner et 47 soldats maliens

BANGLADESH

La colère monte contre l'Inde

Au Bangladesh, la colère monte contre New Delhi, accusée de complicité avec Sheikh Hasina. Depuis le 5 août dernier, l'ex-dirigeante du Bangladesh est réfugiée en Inde, après un soulèvement contre son régime autoritaire. Alors que beaucoup aimeraient la voir jugée, les Indiens sont accusés de la protéger, mais aussi de répandre de fausses nouvelles concernant un génocide hindou dans le pays. «Nous voulons un Bangladesh libre et démocratique. Pour cela, les services secrets de notre voisin doivent arrêter de vouloir contrôler notre pays. L'Inde oppresse notre peuple, elle a toujours soutenu Sheikh Hasina, qui est sa marionnette. Désormais, l'Inde fait courir de fausses informations sur le Bangladesh. C'est intolérable !», confie Tare-

qul Islam, coordinateur des Democratic Student Forces. Cet étudiant fait référence au supposé génocide contre les hindous au Bangladesh depuis le départ de Sheikh Hasina.

Une théorie que le Premier ministre indien Narendra Modi relaie depuis dix jours. Une grande manifestation a eu lieu ce vendredi à New Delhi contre ce

génocide, malgré l'absence de toute preuve en ce sens. «Les minorités au Bangladesh sont plus sûres que les minorités en Inde, estime Zillur Rahman, du Center for Governance Studies, à Dacca. Il faut faire très attention aux conspirations venues de notre voisin qui croit encore que nous sommes ses vassaux. Le Bangladesh doit se tourner

vers le bloc occidental pour réduire le potentiel de nuisance de l'Inde». Le chef du gouvernement intérimaire Muhammad Yunus choisit pour l'instant l'apaisement. Il a assuré à l'Inde que la protection offerte à Sheikh Hasina n'entame pas ses relations avec le Bangladesh. Mais dans les rues, la pression monte pour demander son extradition.

LIBAN

Beyrouth annonce la mort de dix personnes dans une frappe israélienne au sud du pays

Le ministère libanais de la Santé a annoncé hier, qu'une frappe israélienne dans le secteur de Nabatieh, dans le sud du pays, avait causé la mort d'au moins dix personnes, et en avait blessé cinq autres. L'armée d'occupation israélienne a pour sa part indiqué avoir frappé «un entrepôt d'armes du Hezbollah»

et «des structures militaires». Selon l'agence de presse libanaise NNA, toutes les personnes tuées étaient des réfugiés syriens employés dans une usine de blocs de béton. Cette frappe est l'une des plus meurtrières en plus de dix mois de violences à la frontière israélo-libanaise.

CAF CHAMPIONS LEAGUE (PRÉLIMINAIRES)

Le Mouloudia d'Alger pour bien débiter face à Watanga

Le Mouloudia d'Alger va affronter ce soir, à partir de 20h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger, la formation libérienne de Watanga FC, comptant pour le 1er tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique, dans une rencontre qui s'annonce importante pour le Doyen qui cherche à bien démarrer sa campagne africaine...

Les poulains de Beaumelle savent ce qui les attend lors de cette rencontre qu'ils doivent aborder avec la plus grande détermination pour réussir le plus important, à savoir, l'emporter sur un score rassurant avant la manche retour. Trois joueurs des Vert et Rouge manqueront à l'appel pour cette manche aller. Il s'agit du nouveau gardien Taoufik Moussaoui qui est suspendu, alors que l'autre nouvelle recrue, Merouane Khelif n'est pas encore qualifié pour disputer cette rencontre. Outre ces deux joueurs, le capitaine Abdellaoui est quant à lui incertain pour blessure. En outre, la CAF a programmé cette première manche à Alger au lieu de Monrovia, sur demande du représentant libérien. Le match retour se jouera le jeudi 22 août dans le même stade. En cas de qualification, le MCA sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Le match aller aura lieu à l'extérieur du 13 au 15 septembre, alors que la manche retour est prévue à Alger (20-22 septembre). Les gars de Bab El

Oued bénéficieront du soutien de leur public qui tentera de les pousser, comme cela est de coutume et ce pour décrocher ce succès qui reste très important, sachant que l'objectif pour ce retour en compétition africaine est d'atteindre au moins la phase des poules dans un premier temps, avant d'essayer d'aller le plus loin possible. L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition le CR Belouizdad, affrontera, lui, au premier tour préliminaire la formation de l'AC Léopards du Congo. Le match aller se jouera ce dimanche au stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville (14h30), alors que le retour aura lieu une semaine plus tard à Alger. En cas de qualification, le Chabab jouera à l'extérieur à l'aller face au qualifié de la double confrontation entre le Coton Bénin et l'AS Douanes du Burkina Faso. Habitué, de son côté, à cette compétition, le Chabab tentera de faire valoir ses ambitions pour essayer de réussir un meilleur parcours que celui de l'année dernière.

Merouane A.



Le CF Akbou, représentant algérien au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Alger du 22 au 31 août, qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des champions féminine 2024, a entamé un stage préparatif à Blida, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Cet ultime stage qui se poursuivra jusqu'au 21 août 2024, permettra aux coéquipières de Wassila Alouache d'arriver totale-

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE 2024 (QUALIFICATIONS)

Le CF Akbou en stage à Blida

ment prêtes à ce tournoi UNAF qui abritera notre pays du 22 au 31 août 2024. Pour cela, la FAF a mis tous les moyens nécessaires à disposition du représentant algérien, afin de lui permettre de se préparer dans les meilleures conditions possibles», précise l'instance fédérale dans un communiqué. Outre le CF Akbou, champion d'Algérie en titre, ce tournoi qualificatif de la région UNAF verra la participation de Tutan-khamun (Egypte), de l'AS Far (Maroc), et de l'ASF Sousse (Tunisie). Le CF Akbou entamera le tournoi le samedi 24 août face à l'AS Far au stade Salem-Mabrouki de Rouïba (17h00). Les

équipes s'affrontent dans un système de mini-championnat. L'équipe qui finira en tête du classement représentera la zone UNAF à la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2024. Les matchs de cette compétition qui devaient se jouer aux stades du 5-juillet et Nelson-Mandela de Baraki, ont été délocalisés aux stades Salem-Mabrouki de Rouïba et Mustapha-Tchaker de Blida. La précédente édition de la Ligue des champions féminine 2023, avait été remportée par les Sud-Africaines de Mamelodi Sundowns, réussissant à empocher une dotation financière conséquente de 400.000 dollars.

QATAR

Doublé de Bounedjah et de... Lekhal !

Dans un match très animé entre Umm Salal et Al Shamal, les coéquipiers de Victor Lekhal ont réussi à s'imposer face aux coéquipiers de Bounedjah sur un score de 3-2. Les deux Verts ont été les principaux acteurs du match. Umm Salal a ouvert le score dès la 7e minute par le milieu international algérien Victor Lekhal, pourtant pas habitué à être un grand buteur. L'ancien du Havre a reçu un centre et, d'une belle reprise de volée, trompe le gardien adverse.

DIVISION INTER-RÉGIONS

La Commission d'audit des stades débutera sa tournée le 19 août

La Ligue nationale Inter-régions de football (LIRF) a annoncé vendredi que la Commission d'audit des stades débutera sa mission le 19 août courant, dans la perspective d'homologuer les différents stades qui abriteront les rencontres de troisième division, lors de la nouvelle saison sportive 2024-2025. En prévision de la nouvelle saison sportive 2024-2025, la Commission d'audit des stades effectuera des visites d'évaluation de l'ensemble des stades susceptibles d'accueillir des rencontres officielles du championnat national de football amateur, ligue 3 a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Il est demandé à l'ensemble des clubs et des propriétaires des stades de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires à l'effet de faciliter le travail de la commission d'audit des stades, a-t-on encore insisté de même source. Il y a lieu de noter que les clubs domiciliés sont tenus de veiller à la présence des représentants des propriétaires du stade (APC / OPOW), la Protection civile, et le service de sécurité (DGSN / GN). Les clubs domiciliés sont tenus également de présenter le contrat d'assurance du stade.

CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie reste à la 84e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football s'est maintenue à la 84e place au classement mondial du mois d'août de la Fédération internationale (FIFA), dévoilé par l'instance vendredi, et dominé par les Américaines, de retour au sommet. Sur le plan continental, l'Algérie (1264.25 pts), qualifiée à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, occupe toujours la 12e position, devancée par le Nigeria (36e mondial), l'Afrique du Sud (50e), la Zambie (62e), le Ghana (66e), le Cameroun (69e), la Côte d'Ivoire (71e), la Tunisie (78e), le Mali (81e), la Guinée-équatoriale (82e), et le Sénégal (83e). Dans le haut du clas-

sement, les Etats-Unis (1e, +4) font un retour fracassant au sommet du classement mondial féminin grâce à leur triomphe au Tournoi olympique aux JO-2024 de Paris, détrônant les championnes du monde espagnoles. Victorieuses du Brésil (8e, +1) en finale, les Stars and Stripes ont empoché l'or olympique pour la cinquième fois de leur histoire, 12 ans après leur dernier triomphe en date, à Londres 2012. Derrière l'Angleterre (2e, +1), suit l'Espagne (3e, -2), qui tombe à la troisième marche du podium avec un parcours à Paris qui s'est achevé par deux revers, en demi-finale face au Brésil (4-2) puis lors du

match pour le bronze (1-0) face à l'Allemagne (4e).

La grande perdante de ce mois olympique toutefois, c'est la France (10e, -8) qui chute du deuxième rang jusqu'à la 10e position, suite à son élimination dès les quarts de finale contre les Brésiliennes (1-0), après un parcours laborieux dans le Groupe A. Six pays atteignent le meilleur classement de leur histoire, à savoir l'Islande (13e), la Colombie (21e), la Zambie (62e), les Îles Salomon (86e), le Cap-Vert (130e) et la République centrafricaine (144e). Le prochain Classement mondial féminin sera publié le 20 décembre 2024.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les clubs engagés dans les phases préliminaires percevront 50.000 dollars

Les clubs engagés dans les deux tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine 2024-2025, recevront une dotation financière de 50.000 dollars chacun, a annoncé la Confédération africaine (CAF) vendredi. «Conformément à la politique du Dr Patrice Motsepe, le président de la CAF, d'améliorer les compétitions de clubs et de fournir plus d'aide financière aux clubs, les clubs participant aux phases préliminaires de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération recevront 50.000 dollars chacun», souligne l'instance continentale sur son site officiel. En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et le CR Belouizdad, alors qu'en Coupe de la Confédération le CS Constantine et l'USM

Alger sont en lice. C'est la première fois que la CAF offre une dotation financière aux clubs à ce stade de la compétition. Auparavant, les clubs devaient atteindre les phases de groupe pour être éligibles au partage du prix global, précise la même source. Et d'enchaîner : «Cette mesure importante de la CAF répond aux préoccupations de longue date des clubs concernant les frais de déplacement et les coûts logistiques liés à leur participation aux compétitions interclubs. Ce coup de pouce financier pour les participants au tour préliminaire complète la structure existante des dotations financières pour les phases ultérieures des deux compétitions. Cette mesure devrait inciter davantage de clubs à participer aux compétitions continentales et relever le

niveau général du football de club en Afrique». Au cours des deux dernières années, le Comité exécutif de la CAF «a considérablement augmenté ses investissements dans le football de club africain : le vainqueur de la Ligue des Champions empoche désormais 4 millions de dollars contre 2.5 millions en 2022, tandis que le vainqueur de la Coupe de la Confédération perçoit 2 millions contre 1.2 millions en 2022», explique le communiqué. Le premier tour préliminaire commence avec des matches aller prévus entre le 16 et le 18 août, suivis des matches retour du 23 au 25 août 2024. Le deuxième tour préliminaire aura lieu en septembre, les vainqueurs de ces confrontations seront qualifiés pour la phase de groupes.

FRANCE

Rentrée poussive mais victorieuse du PSG au Havre

Les Parisiens communiennent avec leurs supporters à l'issue du succès contre Le Havre au Stade Océane, le 16 août 2024 (Lou Benoist)...



Les Parisiens communiennent avec leurs supporters à l'issue du succès contre Le Havre au Stade Océane, le 16 août 2024 (Lou Benoist).

Logiquement encore en rodage, le Paris SG a réussi à se tirer de justesse du piège havrais pour repartir avec les trois premiers points de sa saison (4-1), vendredi dernier, pour l'ouverture de la saison 2024/2025 de Ligue 1. Paris, qui prend provisoirement la tête du classement en attendant les autres matches du week-end, pouvait difficilement rêver meilleur adversaire pour se dégourdir les jambes que Le Havre. Quinzièmes l'an dernier, les Normands affichaient le pire bilan de la Ligue 1 sur l'année civile 2024 (13

points pris) et n'ont pas pu recruter cet été. On a même pu croire que le match n'allait être qu'une formalité quand, dès la première montée de balle bien construite, Lee Kang-In, démarqué sur la droite, a enroulé le ballon du gauche vers le petit filet opposé, alors que le cap des deux minutes de jeu venait à peine d'être franchi (1-0, 3e). Et au vu du score final, on a du mal à imaginer que le vaisseau parisien a parfois tangué par

manque de réalisme et en affichant des faiblesses bien connues sur les coups de pied arrêtés. Le Havre était passé tout près de l'égalisation en première période par Abdoulaye Touré, un hors-jeu de Josué Casimir, qui avait gêné Gianluigi Donnarumma, ayant entraîné l'annulation du but par la VAR (28e). Ce n'était que partie remise puisqu'au début du second acte, une erreur d'alignement dans l'axe a permis à

Gautier Lloris de remettre le HAC à niveau (1-1, 49e), sa remise, touchée par personne, finissant dans les cages du gardien italien pas irréprochable sur ce coup. Quatre minutes plus tard, il a encore fallu que la VAR détecte une main de Casimir avant son face-à-face victorieux avec Donnarumma pour éviter au PSG de courir après le score. Autant de phases de jeu défensives qui donneront sans doute beaucoup de matière à réflexion à Luis Enrique.

UNE DOUBLE ENTRÉE DÉCISIVE

Mais le coach espagnol ramènera sans doute aussi le manque d'efficacité de son attaque, orpheline de Kylian Mbappé et qui a perdu dès la 20e minute Gonçalo Ramos sur une blessure qui semblait assez sérieuse. Entré à sa place, Randal Kolo Muani aurait dû doubler la mise sur une tête, seul aux six mètres, mais qui n'a trouvé que la transversale (24e), toute cette frappe puissante du

gauche de Lee Kang-In, par ailleurs très en verve (61e). Le gardien normand, Arthur Desmas, a aussi retardé l'échéance en gagnant trois duels face à Marco Asensio (45e), au jeune Ibrahima Mbaye (45+3) et à RKM (63e). Mais le grand mérite de Paris est de ne pas s'être crispé ni découragé. Car l'entrée d'Ousmane Dembélé et Bradley Barcola, à vingt minutes de la fin, a fait basculer le match en quatre minutes. Sur un débordement de Joao Neves, entré à la pause, Dembélé a donné l'avantage à Paris de la tête (2-1, 85e) une rareté ! C'est ensuite Barcola, encore bien servi par Neves, qui a fait son numéro côté gauche et placé une frappe précise hors de portée de Desmas (3-1, 86e), avant que Kolo Muani ne mette fin à sa malchance en transformant un penalty qu'il s'était lui-même créé (4-1, 89e). Sans être pleinement convaincant, Paris a fait le nécessaire et peut envisager en toute sérénité la visite de Montpellier pour la 2e journée.

MATCH D'ADIEU POUR DES EX-JOUEURS DE DORTMUND

Klopp s'apprête à renouer avec le banc du BVB

Jürgen Klopp a annoncé dans le cadre d'une vidéo dévoilée par le Borussia Dortmund qu'il reprendrait du service comme entraîneur à l'occasion d'un match d'adieu réservé à ses deux anciennes gloires du BVB Lukasz Piszczek et Jakub Blaszczykowski, trois mois après avoir lui-même fait ses adieux à Liverpool. La rencontre aura lieu le 7 septembre prochain. La vidéo en question commence par un appel entre les deux anciens

joueurs du BVB, qui discutent de la recherche d'un entraîneur pour diriger les deux équipes lors du match. Piszczek dit à Blaszczykowski: «Mon collègue, nous avons un match d'adieu, tu le sais? Nous avons besoin d'un entraîneur et j'ai une idée, nous allons appeler l'entraîneur à la retraite». Soudain, Jürgen Klopp rejoint l'appel vidéo, le sourire aux lèvres, portant des lunettes de soleil et un t-shirt blanc. «Vous avez enfin votre match

d'adieu, s'interroge l'entraîneur allemand. Et vous voulez vous entraîner avant le match. Vous êtes stupides?». Ses anciens joueurs commencent à rire du commentaire léger de Klopp, avant de lui demander quelle équipe il préférerait entraîner. «Je m'en fiche complètement, répond le coach. Je fais comme avant, je commence à penser au match que cinq minutes avant». Klopp ajoute: «Le match est-il complet? J'aurais acheté un billet si

je n'étais pas venu en tant qu'entraîneur de toute façon». Selon le BVB, outre le directeur sportif Sebastian Kehl et l'entraîneur Nuri Sahin, Marcel Schmelzer, Kevin Großkreutz, Roman Weidenfeller, Patrick Owomoyela, Dede, Moritz Leitner, Florian Krings, Mohamed Zidan, Neven Subotic et Antonio da Silva ont déjà confirmé leur participation au match. La répartition des équipes sera déterminée ultérieurement.

ANGLETERRE

Liverpool seul club à n'avoir enregistré aucune recrue

Liverpool est le seul club de Premier League anglaise de football à n'avoir enregistré pour l'instant aucune nouvelle arrivée durant le mercato estival, a indiqué son entraîneur Arne Slot, vendredi dernier, en conférence de presse. «Nous allons de l'avant avec les joueurs que nous avons, et ils ont été vraiment bons durant la présaison, donc la situation est bonne», a commenté Slot. Liverpool a perdu Joël Matip et Thiago Alcantara, «mais le reste de l'équipe est conservé», a ajouté l'ancien entraîneur de Feyenoord.

«On parle toujours ici (en conférence de presse) de transferts, mais c'est aussi une chose très positive de conserver ses joueurs», a-t-il expliqué. «Il n'est pas toujours vrai que l'arrivée de nouveaux joueurs rend l'équipe plus forte, car je crois aussi que chaque joueur de l'équipe doit avoir une perspective concernant le temps de jeu. Si vous continuez à faire venir des joueurs, l'énergie dans le groupe diminue parfois aussi», a affirmé Slot. Liverpool a terminé troisième du dernier exercice en Premier League et disputera

donc la Ligue des champions cette saison, comme Manchester City, Arsenal et Aston Villa en Angleterre. Le nouveau manager des Reds a confirmé en conférence de presse une information déjà éventée par les médias sportifs britanniques, à la veille de la reprise du championnat, samedi (13h30) chez le promu Ipswich. Le milieu espagnol Martin Zubimendi, principale cible du club anglais, «a décidé de ne pas venir» cet été en dépit des efforts du club anglais qui a tout fait pour attirer le joueur de la Real Sociedad. «Je

l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je pense que notre équipe est vraiment forte, et ce n'est pas simple de trouver des joueurs qui peuvent nous aider ou qui peuvent renforcer l'effectif». Zubimendi en faisait partie, pour être honnête, mais il a décidé de ne pas venir», a déclaré Slot aux journalistes. Le refus de l'Espagnol de 25 ans, entré en finale de l'Euro-2024 contre l'Angleterre, fait de Liverpool le seul club de Premier League à n'avoir enregistré pour l'instant aucune nouvelle arrivée durant le mercato estival.

CHELSEA

Le milieu

Ugochukwu prêté à Southampton

Le milieu défensif français Lesley Ugochukwu, âgé de 20 ans, disputera la saison 2024-2025 sous les couleurs de Southampton dans le cadre d'un prêt, a annoncé son club de Chelsea. L'international Espoirs tricolore a fait 15 apparitions la saison dernière avec les Blues, dont 12 en Premier League. Avec les Saints, promu dans l'élite, l'ancien Rennais devrait augmenter son temps de jeu sensiblement. Chelsea s'affaire pour alléger un effectif qui dépasse la cinquantaine de joueurs à l'aube de la saison 2024-2025. D'autres départs sont attendus concernant le riche club de l'ouest de Londres d'ici la fermeture du mercato estival, le 30 août en Angleterre.

COUPE D'ALLEMAGNE

Le Bayern écrase Ulm

Le Bayern Munich, porté par un doublé de son vétéran Thomas Müller, a écrasé (4-0) le SSV Ulm (D2), vendredi pour son entrée en lice en Coupe d'Allemagne, marquant les grands débuts de son nouvel entraîneur Vincent Kompany. Le géant bavarois, qui sort d'une saison catastrophique, sans aucun titre,

une première depuis 2012, a également pu compter sur les buts d'Harry Kane et Kingsley Coman en toute fin de match (80, 90+3). Sous la houlette de l'entraîneur belge Vincent Kompany, arrivé à l'intersaison, le Bayern, titré à 20 reprises en Coupe, renoue avec le succès dans cette épreuve qu'il n'a plus gagnée

depuis le triplé réussi à l'issue de la saison 2019-20. Le vétéran Müller, 34 ans, a donné le ton en marquant coup sur coup aux 12e et 14e minutes sur des offrandes de Joshua Kimmich et Serge Gnabry, avant que Kane et Koman n'enterrent les illusions du pensionnaire de la D2 allemande.

JEUX OLYMPIQUES

La Pologne veut organiser l'édition de 2040 ou celle de 2044

La Pologne compte se porter candidate à l'organisation de l'édition de 2040 ou celle de 2044 des Jeux olympiques d'été, a annoncé vendredi dernier, le Premier ministre.

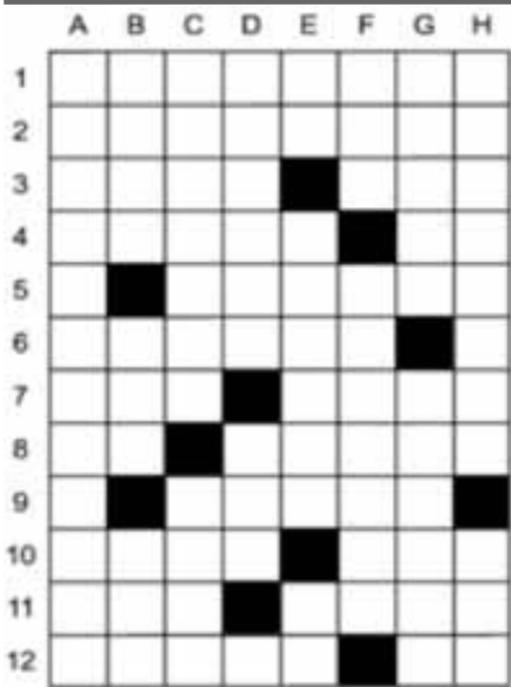
«La Pologne se porterait officiellement candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 2040 ou de 2044. Je dédie cette décision aux jeunes de dix,

douze et quinze ans d'aujourd'hui», a déclaré à la presse Donald Tusk. «La perspective réaliste, compte tenu des décisions, des engagements et des déclarations préliminaires du Comité international olympique, est que nous pouvons parler de 2040 ou 2044», a-t-il dit. Cette annonce suit celle du président conservateur polonais Andrzej Duda qui a

annoncé l'an dernier qu'il comptait déposer la candidature de son pays en vue de l'organisation des Jeux olympiques d'été en 2036.

La Pologne n'a encore jamais organisé de Jeux olympiques. En 2012, elle avait coorganisé avec l'Ukraine le Championnat européen de football. Elle a aussi accueilli les Jeux européens en 2023.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Développant sa résistance (s').
- B. Ne conserve pas. Cité du Pérou. Rouleau de plumes.
- C. L'art de faire des cocottes. Un plus dans la caisse.
- D. Leçon faite aux enfants. Il s'expose au Louvre.
- E. C'est l'exercice. Montrerais les dents. Dangereux concurrent.
- F. Il ne s'ouvre pas sans bruit. Il est là pour renseigner.
- G. Finit par se dégager. Prénom d'un cinéaste américain.
- H. Petit grenier. Il finit rasé par les mufles.

HORIZONTELEMENT

- 1. Ça sent toujours bon là où on les met.
- 2. Il mena une vie d'Apache.
- 3. Absolument tout confondre. République arabe unie.
- 4. Prénom masculin. Neptunium.
- 5. Retenue à la chambre.
- 6. Ira de pair.
- 7. Point loin. Met le moral en berne.
- 8. Titre de prince abrégé. Mis à sac.
- 9. Beaucoup, pour le peuple.
- 10. Sortie de chien. Peintre dadaïste français.
- 11. Mot qui repousse. Inventeur d'un bec.
- 12. Elles gênent la vue. Il se lance sur bien des pistes.

LES MOTS FLÉCHÉS

ARMS À FEU
CAUSER BIEN DU TRACAS
ÉTOILE DU CENTAURE
FICHES DE CUISINE
ANCIEN TROU DE MAÇON
INDIEN DE L'UTAH
MISE DANS UN TRONC
GRAND PAYS D'ASIE
GROUPES DE MUSICIENS
DÉSERTS DE SABLE
SE RENDENT
PARTIE OCCIDENTALE D'UN PAYS
C'EST LE NORD
ABRI DE BERGER
SENTIMENT DE REPU- GNANCE
DRUCKER AU CINÉMA
FEMME DE LA MYTHO- LOGIE
RECURS POUR DES ONDES
APPEL DISCRET
SCANDIUM POUR LE CHRIS- TE
ENLEVA
IL EST COUPE QUAND IL EST MÛR
PLEURNE- CHER (SE)
GROS COEUR
MILLE MÈTRES
ON LE RANGE POUR LE BRÛLER
FLEUVE DE LISBONNE
PLUTÔT FORTI- CHES
DIS- TRIBUER
MÉGA- OCTET
MOLLI- VEMENTS
GARDE EN MAIN
QUI A VU LE JOUR
SYNONYME DE DO
ILLU- SIONNISTE
ADVER- SAIRES
LE PETIT ÉCRAN
CHANGE D'AIR
DONC BIEN VISIBLE
PRÉFIXE QUI RELIET
LE DERNIER REPAS DE JÉSUS
Ils PEUVENT NOUS FAIRE RÉSONNER



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASSIS BATAVIA BATTAGE CARRE FELICITER FOURGON JALOUSIE MANOMETRE
ORGANDI OUTRE RANCOEUR RAVIGOTER RENTIERE REPOS RETOURNER RETRACTER
SENTIER SIGNALER SUISSE ULTIMATUM USAGE



COMMENT REVITALISER LE CINÉMA ALGÉRIEN

L'annonce phare de Soraya Mouloudji

Dans une annonce qui fait écho à la vitalité et à la passion pour le cinéma en Algérie, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a révélé un projet ambitieux visant à dynamiser l'industrie cinématographique algérienne...

L'initiative, qui sera lancée au début de l'année 2025, consiste en la mise en place d'un réseau national de ciné-clubs, avec pour objectif de promouvoir la production et la diffusion de films dans tout le pays. Dans cet article, nous plongeons dans les détails de cette annonce et explorons son impact potentiel sur la scène cinématographique algérienne. L'annonce de la ministre a été faite lors du lancement du colloque national intitulé «Les ciné-clubs en Algérie et leur rôle dans la diffusion de la culture cinématographique» qui s'est tenu à la cinémathèque d'Alger. Cette rencontre était le cadre parfait pour dévoiler cette initiative stratégique visant à revitaliser le paysage cinématographique algérien. Lors de son discours, la ministre a souligné la volonté de son département de soutenir et d'accompagner cette entreprise ambitieuse en offrant des sessions de formation spécialisées aux animateurs des futurs ciné-clubs. Cette formation de qualité sera dispensée en collaboration avec des établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des

Arts. Le réseau national de ciné-clubs ne sera pas livré à lui-même. Il bénéficiera du soutien du Centre algérien de la cinématographie, qui abritera le Secrétariat technique dédié à ce projet. Cette collaboration entre les institutions gouvernementales démontre l'engagement ferme de l'État algérien à faire du cinéma un pilier culturel et artistique majeur, capable de rivaliser dans un monde marqué par une concurrence technologique sans cesse croissante. La relance des ciné-clubs en Algérie et leur activation pour la diffusion de la culture cinématographique sont le reflet de la détermination de l'État algérien à élever le cinéma au rang qu'il mérite dans une ère où la technologie évolue à une vitesse fulgurante. Les ciné-clubs, en tant que lieux de rencontre et de découverte cinématographique, joueront un rôle crucial dans cet effort. La ministre a également lancé un appel à tous les acteurs de l'industrie cinématographique en Algérie pour qu'ils contribuent à enrichir et à soutenir cette expérience. La coordination des efforts de toutes les parties prenantes sera



essentielle pour la mise en place réussie du réseau national des ciné-clubs. L'annonce de la création d'un réseau national de ciné-clubs en Algérie est une nouvelle passionnante qui promet de revitaliser l'industrie cinématographique du pays.

Sous la direction de la ministre Soraya Mouloudji, cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement à promouvoir la culture cinématographique et à encourager la production et la diffusion de films algériens. Alors que le monde du cinéma

continue d'évoluer, l'Algérie se prépare à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale grâce à cette initiative visionnaire. Restez à l'écoute pour plus d'informations sur le développement de cette histoire passionnante.

LE «MARCHÉ DU DÉSIR»
SOUS LE BISTOURI DE
MICHEL CLOUSCARD

Déconstruction du consumérisme des sociétés occidentales

La logique marchande a perverti le monde, tout le monde. Si on observe notre métier même, le noble métier d'informer, que peut-on en dire ? Seulement qu'il a été happé par la logique marchande, celle des ventes, de la promo et de la rentabilité. Aucune hauteur intellectuelle, aucune perspective médiatique ne viennent perturber la léthargie ambiante. On vend, on vend, et on rentabilise, et c'est la fin des fins. On peut parler des domaines de culture, des arts, des sports, voire même de la religion, avec le même constat alarmant. C'est justement un des thèmes développés par Michel Clouscard dans l'ensemble de ses livres de sociologie. «L'initiation mondaine à la nouvelle civilisation marchande, le système de dressage anthropologique au capitalisme du plan Marshall et des Trente Glorieuses : voilà ce que s'emploie à décrire cet ouvrage». C'est en ces termes que s'ouvre la préface de capitalisme de la séduction de Michel Clouscard, initialement publié en 1981 et réédité en 2015 par les éditions Delga. Au fil de l'ouvrage, l'auteur mentionne des mœurs pouvant paraître anodines, mais intrinsèquement liées à la nouvelle société de consommation. Il analyse les mœurs mais aussi «le terrain idéologique et politique», afin de saisir comment le désir a pu accéder au pouvoir culturel. I.Med Amine

8^e FESTIVAL CINÉMA D'AFRIQUE DE LAUSANNE

Le court métrage 2G de Karim Sayad en compétition

Avec 2 G, le réalisateur algéro-suisse, Karim Sayad, signe son quatrième long métrage. Dans cette nouvelle filmographie de 77 minutes, le réalisateur Karim Sayad aborde une question des plus cruciales : celle des migrants. Le Festival cinémas d'Afrique-Lausanne est une manifestation annuelle, unique en son genre en Suisse, offrant une programmation originale de films en provenance ou concernant les pays africains. Ce festival œuvre pour la promotion et la diffusion des cinémas africains, le soutien aux cinéastes, la sensibilisation artistique, tout en conservant sa dimension de divertissement culturel et convivial pour le public. 25 pays participent à cette manifestation cinématographique avec au programme la diffusion de

plus de 50 films : fictions, documentaires, dessins animés, de la comédie, grand public à l'enquête historique plus pointue, en passant par des courts métrages ou des premières œuvres de jeunes cinéastes. Le documentaire en question a été tourné à Agadez en 2011. En parallèle, on suit Samir qui, lui, est vendeur de moutons. Ce film documentaire sera diffusé dans plusieurs festivals dans le monde, tels que le Canada, au Toronto International Film Festival-TIFF Docs, au Brésil au Mostra Internacional del Cinema -Compétition Internationale et en Algérie aux Rencontres cinématographiques de Béjaïa, notamment. En 2019, il tourne son deuxième long métrage Mon cousin anglais, un documentaire qui met en scène un homme

algérien ayant migré en Angleterre et regrettant son pays natal. Pour rappel, le long métrage 2G est sorti en 2023 et a été diffusé aux Journées de Soleure ainsi qu'à la 36e édition du Festival international du film documentaire d'Amsterdam. Il a été nommé pour le prix de la meilleure photographie au Swiss Film Award en 2024. Il a de même reçu d'autres distinctions, notamment pour son court métrage Babar Casanova à la compétition internationale au Portugal, à la compétition Moyens Métrages en Italie en 2015, au Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand en 2016. Pour Des moutons et des hommes, il a aussi décroché le prix de Soleure aux 53es Journées de Soleure, en Suisse, en 2018.

PHOTOGRAPHIE

Les portraits marquants de Marc Garanger en pleine guerre coloniale en Algérie

Quand il arrive en Algérie en 1960 au sein du 2e régiment d'infanterie, Marc Garanger a 25 ans. Photographe professionnel depuis deux ans déjà, ce n'est toutefois pas pour cela qu'il se trouve stationné dans le secteur d'Aumale-aujourd'hui Sour El Ghozlane. Affecté au secrétariat du régiment, il est chargé du courrier. Une tâche administrative ingrate qu'il ne parvient pas à accomplir. «Pour m'en sortir, j'ai laissé traîner quelques photos sur le bureau, comme on lance un appât, pour voir si le poisson va mordre ! Et ça a marché ! Le commandant est passé par là, et, sur le champ, j'ai été nommé photographe du régiment. De façon informelle, vu qu'il

n'y avait pas de poste de photographe dans un régiment. Pendant 24 mois, je n'ai pas cessé de photographe, sûr qu'un jour, je pourrai témoigner. Personne ne s'étonnait donc de me voir photographe», raconte-t-il dans la postface de son livre Femmes algériennes 1960 (éditions Atlantica de mars 2002, paru initialement en 1982). Femmes Algériennes 1960, photos d'identité, commandées par l'armée française à la fin de la guerre d'Algérie, dans les villages de regroupement. À la fin de l'année 1960, Marc Garanger est envoyé à Aïn Terzine pour photographe des femmes algériennes, obligées de se dévoiler. L'ordre reçu : réaliser des

photographies d'identité. «On était en période dite de pacification, racontait-il en 2012 à TV5Monde. Ce qui voulait dire : raser les maisons isolées des moudjahidines pour les obliger à en reconstruire de nouvelles autour. Des villages de regroupement où chaque habitant devait avoir une carte d'identité et c'est donc moi qui ai été chargé de faire les photos». En dix jours, ce sont près de 2.000 femmes qui vont poser, contraintes et forcées, face à l'objectif du jeune homme, opposé à la guerre coloniale que mène alors la France. Assises sur un tabouret face à lui, dos au mur de leur maison, elles n'ont d'autre choix qu'obéir.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:28	DOHR 12:53	ASR 16:38	MAGHREB 19:43	ISHA 21:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DJANET

PLUS D'UNE VINGTAIN D'INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE SUITE AUX INTEMPÉRIES

Pas moins de 24 opérations de secours ont été menées par les éléments de la Protection civile dans la wilaya de Djanet, suite aux inondations provoquées par les fortes précipitations qui se sont abattues la nuit du vendredi à samedi dans la région, a-t-on appris de ce corps constitué. Placés en alerte suite à la publication du bulletin météorologique spécial faisant état de prévisions pluviales dans la région, les services de la PC se sont déployés en patrouilles de reconnaissance le long du cours de l'Oued Djanet, a indiqué le chargé de la communication à la direction locale de la PC, Chiboub Diffel. Les éléments de la PC sont intervenus pour dégager des véhicules encerclés par les crues de l'Oued et couvrir

quatre points noirs coupés à la circulation au niveau de la commune de Bordj El-Haouès (2) et Djanet (2), a-t-il précisé. Ils ont également procédé à l'évacuation des eaux pluviales infiltrées au niveau de trois habitations dans les quartiers de Béni-Ousken et la cité des 50 logements, ainsi qu'au niveau des artères de la ville, a-t-il signalé. Un dispositif de sécurité a été mis en place au niveau de l'aéroport Cheikh Amoud Ben Mokhtar, où des agglutinations d'eaux se sont formées sur la piste principale, le parc matériel et le parking-autos, a ajouté la source en soulignant la disponibilité et la préparation des sapeurs-pompiers de la wilaya à faire face à d'éventuelles intempéries.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 18 AOÛT 2024 // N°882 // PRIX 20 DA

TASSILI N'AJJER

Alerte sur un trésor universel

Le Tassili n'Ajjer, classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, est un joyau naturel et culturel qui attire chaque année des milliers de visiteurs...

Ce vaste plateau, situé au sud-est de l'Algérie, est réputé pour ses paysages lunaires, ses canyons vertigineux et, surtout, ses innombrables gravures rupestres témoignant de l'art préhistorique. Il abrite notamment la cité de Sefar, qui est la plus grande ville troglodyte du monde. Mais ce trésor inestimable est aujourd'hui menacé de toutes parts. C'est ce qu'apporte l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer à l'issue d'une récente mission de surveillance dans la région de la Tadrart. Les agents ont constaté, avec une profonde inquiétude, l'état de dégradation de certains abris de peintures rupestres, notamment celui d'In-Oxam. Ces œuvres d'art millénaires, gravées sur des parois rocheuses fragiles, souffrent des outrages du temps et, hélas, des actes de vandalisme de certains visiteurs peu scrupuleux. «Des gravures rupestres qui datent de milliers d'années qui sont ravagées au nom du tourisme !», s'indigne un internaute sur les réseaux sociaux, rejoignant les préoccupations des autorités et de tous ceux qui sont attachés à leur patrimoine ancestral. Mais les menaces qui pèsent sur le Tassili n'Ajjer ne se limitent pas aux atteintes à son patrimoine culturel. La faune et la flore de ce parc national sont également en péril. Les agents ont noté une absence inquiétante



de gazelles Dorcas, espèce emblématique de la région, victime d'un braconnage effréné. Malgré la fin de la saison touristique et l'appauvrissement des ressources naturelles, les braconniers continuent leurs activités illicites, mettant en danger l'équilibre fragile de cet écosystème. Par ailleurs, le changement climatique exacerbe la situation. La sécheresse qui sévit dans la région a un impact direct sur la faune et la flore, entraînant une dégradation des habitats naturels et une diminution des ressources en eau. Face à cette situation alarmante, l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer appelle à une mobilisation générale pour préserver ce joyau du patrimoine mondial. Des



mesures urgentes doivent être prises pour lutter contre le braconnage, sensibiliser les visiteurs à l'importance de respecter les sites naturels et culturels, et mettre en œuvre des programmes de conservation adaptés aux enjeux du changement climatique. Des sanctions lourdes et dissuasives doivent être appliquées à tous les visiteurs qui ne respectent pas la fragilité de ce site exceptionnel, afin de mettre un terme à ces actes de vandalisme. Le Tassili n'Ajjer, témoignage unique de l'histoire de l'humanité, est un trésor universel dont la préservation est notre responsabilité collective. Chaque geste compte pour sauvegarder ce joyau du Sahara algérien et le transmettre intact aux générations futures.

MÉTÉO ALGÉRIE

Orages et pluies abondantes sur une bonne partie du territoire

La quantité de pluie devra atteindre 20 à 30 mm durant la validité de cette alerte, valable jusqu'à 2h00 du matin. Un autre bulletin météo spécial (BMS) a été émis pour le même phénomène.

Sont concernées par cette alerte jaune les wilayas d'Alger, In-Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tiaret, Laghouat, Tamanrasset, Djanet, Djelfa, El-Bayadh, Biskra, Boumerdes, Bouira, Ouled Djellal, Tizi-Ouzou et Blida. Par ailleurs, les wilayas d'Ouargla, El Oued et Touggourt devront être touchées par des tempêtes de sable. Elles ont été placées en vigilance jaune pour ce phénomène. Concernant les températures, elles connaissent une baisse sensible par rapport à celles enregistrées ces derniers jours. Il fera moins chaud sur les régions côtières, où le thermomètre enregistrera des températures maximales variant entre 27 et 37 °C, entre 26 et 37 °C sur les régions intérieures et entre 32 et 47 °C sur les régions sahariennes, selon Météo Algérie. Ce dernier jour de la première quinzaine du mois d'août marque

donc un basculement de la météo avec le recul des températures. L'automne veut ainsi s'installer avant l'heure. Tou-

tefois, selon les prévisionnistes, cet épisode orageux n'est qu'une parenthèse avant le retour des chaleurs.

PUISSANCE MILITAIRE AÉRIENNE (GLOBAL FIREPOWER)

L'ALGÉRIE DOMINE L'AFRIQUE EN 2024

En Afrique, le domaine de la défense est en pleine expansion, plusieurs nations investissent lourdement pour moderniser leurs forces armées et se conformer aux normes internationales. Parmi celles-ci, on retrouve l'Algérie. Après avoir été classée 2^e en termes de puissance militaire en Afrique par le prestigieux Global Firepower, voici que la flotte aérienne militaire algérienne rafle une seconde distinction au Parmi les éléments clés de la puissance militaire, on dénombre la robustesse des flottes d'avions de chasse et d'interception. De nombreux pays africains développent des forces aériennes impressionnantes, augmentant non seulement le nombre d'appareils, mais aussi leurs compé-

tences technologiques avancées. En Afrique, des pays comme l'Égypte, l'Algérie et le Maroc ont fait de la modernisation de leurs flottes aériennes une priorité. Selon le rapport de Global Firepower, l'Égypte domine le continent avec 238 avions de chasse et d'interception, se positionnant au 11^e rang mondial. L'Algérie, avec 201 appareils, se classe 21^e au niveau mondial et 2^e en Afrique. Ces investissements, qui ont coûté des enveloppes importantes, témoignent de la volonté de ces nations de renforcer leur pouvoir militaire et d'assurer un rôle de premier plan dans la sécurité régionale et internationale. D'après un rapport du Global Firepo-

wer, l'avion de chasse reste un pilier indispensable pour la défense de toute grande puissance mondiale. Les chasseurs de 5^e génération, les plus avancés technologiquement, incarnent le sommet de l'aéronautique militaire. Équipés de technologies furtives, d'avionique de pointe et dotés d'une manœuvrabilité exceptionnelle, ces appareils représentent l'avenir de la supériorité aérienne. Néanmoins, les chasseurs de 4^e et 4.5^e génération, tels que l'Américain F-16 et le Russe Su-35, continuent de jouer un rôle crucial. Ces avions, largement utilisés à travers le monde, se distinguent par leurs systèmes radar performants et leurs capacités en missiles air-air, permettant une défense aérienne efficace.

SEAL

COUPURE D'EAU À EL HARRACH

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) a annoncé hier, une perturbation significative de l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs quartiers de la commune d'El Harrach. Cette situation fait suite à un incident technique survenu au niveau des équipements hydromécaniques du réservoir de Belfort, situé dans la même commune. Selon un communiqué de SEAL, cet incident entraînera une perturbation de la distribution de l'eau potable dans les quartiers suivants:

- Centre de la commune d'El Harrach
- Boumati
- Les HLM, ainsi que la route d'Alger

Les résidents de ces zones pourraient donc rencontrer des difficultés d'accès à l'eau durant toute la période des réparations. SEAL a précisé que les équipes techniques sont déjà à pied d'œuvre pour résoudre ce problème le plus rapidement possible. L'entreprise a assuré que la distribution d'eau retrouvera progressivement son rythme habituel dès l'achèvement des travaux de réparation. Les habitants sont invités à faire preuve de patience et à utiliser l'eau avec parcimonie durant cette période. La SEAL rappelle également son engagement à informer les citoyens de toute évolution de la situation. Elle conseille aux habitants concernés de se tenir informés via les canaux de communication habituels, notamment les réseaux sociaux et le site web de l'entreprise. Ce type de communication permet de mieux gérer les attentes des usagers en période de perturbation.

